

objectifs

adapei am

Numéro 65 - décembre 2014

Le magazine de l'Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales des Alpes-Maritimes
ISSN 1252-5162



Dans ce numéro

Les activités des ESAT à travers la territorialisation.

Notre actualité

- Point sur les orientations stratégiques de l'ADAPEI-AM* 2
- La Conférence sur le thème de « l'avancée en âge des personnes handicapées : un défi à relever ! »* 4
- Anniversaire de la première année de fonctionnement de la Résidence « Les Palmiers » au Cannel* 6
- Le 30^{ème} anniversaire du site de La Siagne* 8
- Les sections participent aux Rendez-vous des Associations de leur secteur !* 11
- La SEES de l'IME Pierre Merli fait peau neuve après 38 ans de fonctionnement.* 12

Portrait

- Dominique BRUN et Roger CHALMAN accueillis à la résidence « Les Palmiers » au Cannel* 14

Dossier

- Les activités des ESAT à travers la territorialisation* 15

Vie des établissements

- Une journée en Italie pour le SESSAD de l'IME Pierre Merli* 23
- Développement des activités du citron à l'ESAT Léo Mazon* 24
- Le spectacle « art et handicap » de l'Esat Léo Mazon de Menton en partenariat avec l'Entrée Des Artiste* 26
- La cérémonie de remise des médailles des Travailleurs d'ESATTITUDE La Siagne* 27
- La Siagne a mis en place une nouvelle section « Foot adapté »* 28
- Baptême de l'air pour des jeunes de la SEES de l'IME Pierre Merli* 28
- Escapade en Italie pour la Section de Cagnes-Grasse* 29

Échos des sections

- La Section de Cannes participe à la journée des aidants familiaux* 29
- La Journée des familles de la Section de Nice* 30
- Pan-Bagnat Party à l'Handiplage de Cagnes-sur-Mer* 30

Bon à Savoir

Agenda carnet

Kiosque

Vos contacts à l'ADAPEI-AM



EDITO

L'engagement solidaire, moteur de notre action.

Dans un temps où nous sommes tous impactés par les difficultés économiques, où notre société devient de plus en plus complexe, il est essentiel que nous restions unis autour de nos convictions.

Quelles que soient les mutations en cours ou à venir, nous devons être mobilisés ensemble, parents, amis mais aussi professionnels.



En 2014, nous avons donné une visibilité concrète de notre capacité d'adaptation par le démarrage de la refonte de notre organisation, dont l'objectif premier est la meilleure qualité de service pour nos parents. Nous aurons bien entendu à poursuivre nos efforts en 2015 et au-delà.

Je suis convaincu que la mobilisation de chacun et la participation de tous permettra à l'ADAPÉI-AM de rester un acteur majeur pour le bien-être des plus fragiles d'entre nous.

Je souhaite à chacun d'heureuses fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous pour les événements qui jalonnent l'année 2015, année anniversaire des 60 ans de notre association.

*Le Président de l'ADAPÉI-AM,
Jacques BOUDOT*

Point sur les orientations stratégiques de l'ADAPEI-AM

Evoluer pour poursuivre l'action !

Tout au long de son existence, grâce à ses militants bénévoles et à ses professionnels, notre association poursuit inlassablement sa quête du bien-être des personnes handicapées. Pendant longtemps il s'est agi de répondre aux « besoins ». C'est toujours le cas et nous restons dans cette orientation. Mais au fil du temps, l'évolution de la société, les progrès de la science, l'approche du handicap dans des logiques inclusives ont modifié les attentes des parties prenantes à notre action.

Nous sommes confrontés à des mutations rapides dans un environnement complexe et incertain ; un des enjeux forts pour notre pays se situe non seulement dans notre capacité à générer de la richesse, mais encore comment allouer les ressources disponibles pour maintenir l'équilibre de notre société.

Pour ce qui nous concerne, comment faire en sorte que la mise en œuvre des politiques de santé allie efficacité et efficience pour une qualité d'accompagnement optimale de la personne en situation de handicap.

Tout ceci impacte notre mode de vie au quotidien et les notions de solidarité et de protection sociale. Pour autant, nous restons convaincus que ce sont la militance et l'engagement solidaire qui ont produit et continueront de le faire, les solutions les plus innovantes et pertinentes pour les personnes handicapées et leurs familles.

L'ADAPEI-AM continue à faire preuve de sa capacité d'adaptation au service de ses buts en s'inscrivant dans une logique d'efficience de ses actions. En 2014 cela s'est traduit par la mise en œuvre effective des orientations décidées par le Conseil d'Administration.

Les lignes directrices de nos actions sont :

- Le passage d'une logique de « complexe » à une logique de territoires, avec le partage du portefeuille des activités gérées en deux entités, l'une regroupant celles situées à NICE et sur l'est du département, l'autre regroupant celles situées à l'ouest du département, la ligne symbolique de partage géographique étant définie par le fleuve côtier « VAR »,
- le passage d'un fonctionnement par établissement à la notion de « filières » avec la création sur chaque territoire de pôles « Accueil et Habitat » et de pôles « ESAT ».

Le regroupement des fonctions supports en matière d'administration économique et des ressources humaines au Siège Social de l'association. Ceci doit nous permettre de :

- Rendre plus fluide le parcours de vie de la personne handicapée à l'intérieur des activités que nous gérons,
- préserver et développer la qualité optimale des prestations délivrées,
- développer et adapter notre offre de services sans forcément rentrer dans des logiques d'appel à projets, mais nous mettre en position de répondre à ces derniers s'ils nous concernent,
- harmoniser le fonctionnement de nos structures,
- favoriser le dialogue et les échanges pour la mise en œuvre des meilleures pratiques professionnelles,
- améliorer l'allocation et l'utilisation des ressources dont nous disposons.

Globalement optimiser l'ensemble de nos actions pour préserver la meilleure qualité de service au bénéfice de la personne handicapée dans un contexte contraint.

Concrètement en 2014 nous avons, entre autres, conduit les actions suivantes avec la participation et le soutien des élus associatifs ainsi que le concours des professionnels :

- adaptation du Règlement de Fonctionnement Associatif à l'évolution de notre organisation.
- création des deux postes de directeurs de territoire basés au Siège Social,
- création des postes de directeurs de pôles ESAT et Accueil et Habitat par territoire,
- réalisation des évaluations interne et externe prévues par la réglementation,
- obtention des arrêtés de regroupement des agréments par mode de prise en charge pour les structures d'accueil et d'habitat de Riviera Nice Menton.
- approbation du projet de territoire et des projets d'activités correspondant aux nouveaux agréments du pôle accueil et habitat du Territoire Riviera Nice-Menton et reconfiguration partielle des activités correspondantes,
- création de synergies de fonctionnement et de logique de partage du travail sur les pôles ESAT des territoires,
- poursuite de l'harmonisation des processus de fonctionnement,
- investissements en adaptation des locaux sur les deux territoires,

- dépôt du dossier de demande de regroupement des agréments des structures d'accueil et d'habitat du territoire Ouest Azur à l'horizon janvier 2015,
- déménagement du Siège Social,
- regroupement au Siège Social des équipes comptables des établissements,
- renforcement de la Direction des Ressources Humaines au Siège Social,
- repositionnement progressif des relations Siège Social-Etablissements,
- amélioration du dialogue avec les partenaires institutionnels.

Nous poursuivrons en 2015 et 2016 la mise en place d'une organisation que nous souhaitons pertinente et opérante pour les personnes que nous accueillons et les parties prenantes à notre action.

Quelques éléments de notre feuille de route :

- actualisation de notre Projet Associatif Global pour la période 2015-2019,
- rattachement de l'IME, des MAS, du foyer de Malbosc aux territoires,
- validation du projet de territoire et des projets d'établissements d'OUEST AZUR,
- développement de la démarche de certification qualité et mise en œuvre de pistes d'amélioration relevées dans le cadre de la démarche d'évaluation,
- validation et mise en œuvre du plan de communication associatif rénové,
- engagement d'enquêtes de satisfaction systématiques, structuration d'un observatoire,
- poursuite des réflexions engagées sur l'offre de service et son adaptation,
- poursuite de la démarche d'optimisation de l'utilisation de nos ressources, de la recherche de partenariats et mises en réseau,
- renforcement de la prise en compte des dimensions sociales et environnementales dans nos orientations.

Les changements en cours interrogent en profondeur notre culture associative, font bouger les lignes et les repères de ses acteurs et nécessitent une vigilance et une mobilisation fortes dans la durée.

Là encore l'engagement solidaire des élus et bénévoles associatifs, des professionnels et de nos partenaires sera essentiel pour conduire dans un contexte difficile, les adaptations nécessaires à la mise en perspective de notre mission auprès des personnes handicapées et de leurs familles

Pour en terminer sur une note festive nous aurons sans doute tous à cœur de réussir le 60^{ème} anniversaire de notre Association en 2015.

Et oui 60 ans déjà ! Tout au long de l'année chers amis lecteurs vous serez conviés à des manifestations organisées par nos établissements et notre association.

Ce sera l'occasion pour le plus grand nombre de constater la richesse foisonnante, la diversité des activités réalisées par les personnes handicapées et les professionnels qui les accompagnent, la dynamique de nos sportifs.

Ce sera l'occasion de s'étonner et de s'émerveiller devant des créations artistiques, qu'elles soient graphiques ou spectaculaires, qui témoignent d'une activité culturelle intense.

Nous vous proposerons également de nous rejoindre pour les journées organisées par l'association, a priori le 16 octobre 2015 et le 6 novembre 2015, pour deux grandes fêtes associatives.

Ce sera l'occasion de rendre hommage à tous les militants associatifs sans lesquels nous n'en serions pas là et de remercier nos partenaires pour leur soutien et de féliciter les personnes accueillies et les professionnels.

Bonne fin d'année à tous et rendez-vous en 2015 pour de nouvelles aventures avec l'ADAPEI- AM !

R. ANDRON,
Directeur Général de l'ADAPEI-AM

La conférence sur le thème de l'avancée en âge des personnes handicapées, un défi à relever !

L'ADAPEI-AM a organisé le 17 septembre dernier une conférence animée par Monsieur Patrick GOHET, Inspecteur Général des Affaires Sociales, Ancien Délégué Interministériel aux Personnes Handicapées, Ancien Président du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées, et Animateur du groupe de travail sur l'avancée en âge des personnes handicapées. En présence de Monsieur Olivier LE MAB, réalisateur d'un film qui illustre de manière concrète et vivante les constats et les propositions présentés par ce groupe de travail.

Le débat en cours ne doit pas ignorer que le phénomène du vieillissement n'est pas univoque. Il revêt de multiples aspects. C'est ainsi qu'il présente de fortes particularités lorsqu'il s'agit de personnes ayant des besoins spécifiques, par exemple les personnes handicapées. Pour cette catégorie de citoyens, le plus souvent et assez précocement, il se caractérise par l'accroissement du handicap d'origine et par la survenue de handicaps supplémentaires résultant de l'avancée en âge elle-même.



De gauche à droite Messieurs LE MAB, GOHET, BOUDOT, ANDRON

« Du fait de l'allongement de l'espérance de vie de sa population, la société française s'interroge sur la meilleure manière de prévenir et d'accompagner les effets de l'avancée en âge. C'est ainsi qu'elle se dote d'une législation et d'une réglementation portant sur son adaptation au vieillissement.

De nombreuses initiatives ont déjà été prises, comme les plans « bien vieillir » inspirés et conduits par le docteur Jean-Pierre AQUINO. En s'appuyant notamment sur les leçons à tirer de ces premières réalisations ainsi que sur les travaux conduits par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), par Roselyne BACHELOT sur la dépendance et Michèle DELAUNAY sur le vieillissement, il est possible de relever ce défi !

Rappelons ici que la canicule de l'été 2003 a contribué à précipiter la prise de conscience de la nécessité d'organiser la prévoyance individuelle et la solidarité collective face au vieillissement et à ses conséquences.

Il est donc indispensable que la future législation sur la prévention et l'accompagnement de la perte d'autonomie tienne compte des spécificités des personnes en situation de handicap tant en matière de besoins que de réponses. Elles sont développées dans le rapport du groupe de travail que Mesdames CARLOTTI et DELAUNAY, à l'époque ministres déléguées aux personnes handicapées et aux personnes âgées, ont installé le 6 février 2013 et dont elles m'ont confié l'animation. Ce rapport leur a été remis le 28 novembre suivant.

Composé de représentants des associations de personnes handicapées et de parents, des organisations gestionnaires d'institutions spécialisées, des départements et des communes, des organismes de protection sociale et de recherche..., le groupe a dressé le bilan de la situation et des besoins des personnes handicapées âgées et formulé un certain nombre de propositions de réponses allant du milieu ordinaire jusqu'aux solutions les plus adaptées.

Le rapport se compose de trois tomes. Le premier présente les analyses et les préconisations du groupe. Le deuxième est constitué de toutes les contributions provenant de la plupart des acteurs du sujet : associations, organismes de protection sociale, organisations appartenant à l'économie sociale et solidaire, institutions de prévoyance... Le troisième comporte les comptes rendus des visites effectuées sur divers sites pour soumettre les propositions du groupe aux réalités du terrain.

Pour commencer, il est impératif d'anticiper le phénomène du vieillissement, d'en prévenir les effets, de repérer ses conséquences intellectuelles et physiques et d'accompagner les personnes une fois qu'il est installé. Le régime alimentaire, les activités physiques, la participation à la vie sociale et citoyenne..., sont autant de conditions pour s'assurer une avancée en âge la plus positive possible. Cela vaut pour les personnes handicapées comme pour les autres.

Ces étapes sont à franchir et ces conditions sont à réunir qu'il s'agisse d'une personne handicapée avançant en âge à son domicile ou dans une institution. Elles seront intégrées dans les protocoles de l'aide à domicile pour la première et dans les projets individuels et d'établissements pour la seconde. Pour l'une comme pour l'autre, elles figureront dans le plan de compensation personnalisé, ce qui implique la MDPH et la Commission départementale pour l'autonomie des personnes handicapées, ce qui suppose une formation adéquate de leurs agents et de leurs membres.

Concrètement, l'avancée en âge de la personne handicapée, qu'elle se produise chez elle ou au sein d'une structure spécialisée, pourra se traduire par une réduction progressive de l'activité professionnelle, le recours à un accueil temporaire en institution pour préparer un changement de lieu de vie, le passage d'un logement personnel vers un établissement adapté... Elle pourra également impliquer de rendre plus accessible et de médicaliser la structure d'accueil, de soutenir les aidants, notamment familiaux...

Des évolutions institutionnelles sont également envisageables comme une meilleure prise en compte du vieillissement dans les outils d'évaluation de la situation et des besoins de la personne handicapée, dans les enquêtes, les schémas gérontologiques des ARS et des conseils généraux, les politiques des associations, notamment gestionnaires d'établissements et de services...

Il est indispensable d'intégrer l'avancée en âge dans la formation des professionnels de l'aide à domicile et du secteur spécialisé, de l'ouvrir à tous les membres d'une équipe intervenant auprès des mêmes personnes, de la dispenser sur site, d'y intégrer la conduite du changement, d'associer des personnes handicapées dans sa conception et sa dispense...

Comment ne pas comprendre, par ailleurs, qu'il est urgent de simplifier les procédures de reconnaissance du handicap, d'orientation, d'admission, de suivi... Comment ne pas comprendre qu'il est impératif de coordonner les innombrables acteurs que sont les CLIC, les MAIA, les territoires de santé, les MDPH, les maisons de ceci, de cela..., et de leur faire partager une culture et des pratiques de coopération.

Ce qui importe finalement d'abord, c'est ce qu'attend, ce que comprend, ce dont a besoin la personne à qui tout ça est destiné. Ce n'est pas uniquement un bénéficiaire, un usager, un ayant droit, c'est un citoyen !

Fini le temps du règne exclusif de l'expert qui évalue la personne handicapée, même âgée, et qui lui octroie ce qu'il estime lui être nécessaire ! Si elle le peut, la personne concernée, même handicapée, même âgée, doit pouvoir exprimer ce à quoi elle aspire. Dans toute la mesure du possible, sa compréhension et son assentiment sont à rechercher, obtenir et respecter.

Enfin, et peut-être surtout, il est impératif que l'image que notre société a de l'avancée en âge change ! Le plus souvent, la personne âgée désire participer à la vie de la Cité, aider les siens, être utile, prendre sa part dans les débats publics, faire profiter l'environnement de son expérience, être fière d'elle-même, ne pas être à la charge des autres. C'est là que réside l'essentiel de l'adaptation de la société au vieillissement ! C'est là l'enjeu majeur de la législation et de la réglementation en cours d'adoption... »

Patrick GOHET

La Résidence « Les Palmiers » au Cannet a célébré sa première année de fonctionnement le 18 septembre dernier



Messieurs BOUDOT, PIGRENET et GOHET (de gauche à droite)

Monsieur Jacques BOUDOT, Président Départemental de l'ADAPEI-AM, a coupé le ruban rouge en présence de Messieurs Yves PIGRENET, Premier Adjoint de la Ville du Cannet et Patrick GOHET, Inspecteur Général des Affaires Sociales, avant de dévoiler la plaque réalisée en l'honneur de deux administrateurs, malheureusement décédés, à qui il a rendu hommage pour leur implication dans ce projet, Madame Jeanine ROOS et Monsieur Jean PELLEGRIN.



Plaque réalisée en l'honneur de Madame Jeanine ROOS et Monsieur PELLEGRIN

Les invités ont ensuite été conviés à une visite de la Résidence composée d'un foyer de vie et d'un foyer d'accueil médicalisé.

« La bâtisse a été conçue selon la norme Haute Qualité Environnementale et le label Bâtiment Basse Consommation. »

Le bâtiment carré organise tous les locaux autour d'un atrium central, offrant au 1^{er} étage un espace de rencontre intérieur de plein air de 125 m², à la fois végétal et minéral. Ce dégagement central, qui s'éloigne de l'approche long couloir de type hospitalier, permet d'offrir aux personnes accueillies un cadre visuel coloré, agréable et vivant.

Toutes les pièces, ouvertes sur l'extérieur, sont distribuées par des galeries prenant le jour sur cet espace intérieur. Le principe des galeries de dessertes a été privilégié car il offre l'avantage de faciliter la circulation des résidents et du personnel. En outre, il permet de visualiser rapidement les différents lieux et réduire les distances de couloirs de desserte.

Chaque foyer dispose de 16 chambres simples et 2 doubles. La Résidence peut donc accueillir 40 résidents dont 38 en accueil permanent et 2 en accueil temporaire.

La création de cet établissement a pour objectif d'offrir un accompagnement adapté aux personnes handicapées mentales vieillissantes, âgées au minimum de 50 ans. L'accompagnement de la personne s'effectue jusqu'à sa fin de vie tant que le plateau technique de la Résidence le permet. Quand l'évolution de l'état de santé de la personne handicapée requiert des soins médicaux et paramédicaux constants, un transfert vers le FAM est organisé en fonction de la disponibilité de place, afin de pouvoir assurer la continuité de la prise en charge. La fluidité du parcours de vie de la personne accueillie est ainsi organisée.

L'organisation de la vie quotidienne tient compte de l'avancée en âge des résidents. Par exemple, les activités débutent à 10h00 afin de respecter le rythme des résidents.

L'équipe de professionnels assure l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne. Elle propose des temps forts où chacun veille à maintenir l'autonomie de la personne accueillie. En fonction des capacités du résident, il s'agit d'un soutien sans faire à la place.

L'équipe gère également l'animation de différentes activités :

- des activités artistiques et culturelles : il s'agit de stimuler la créativité et l'expression individuelle, de maintenir le lien avec l'extérieur. Par exemple, certains résidents se rendent à la médiathèque située à proximité de la Résidence. Des visites des différents musées sont également organisées. La création d'un journal institutionnel permet de relater les événements de la Résidence,
- des activités manuelles visent à maintenir, entretenir, voire développer la dextérité des personnes accueillies et entretenir le sens artistique de chacun,
- des activités physiques et sportives adaptées pratiquées soit à l'intérieur (gym douce, pétanque), soit à l'extérieur de l'établissement (promenade, boulodrome, trampoline...),
- des activités de détente : le jacuzzi est utilisé dans ce contexte par les résidents. Un espace détente a été créé afin d'y réaliser des massages de détente,
- l'établissement est également équipé d'une salle snoezelen. Le personnel volontaire de la résidence a été formé fin octobre 2014 par un intervenant extérieur afin d'appréhender ce concept pour l'appliquer dans les meilleures conditions,
- des activités autour de l'image de soi afin de valoriser la personne : une activité esthétique permet de travailler ces questions.

Les soins et la surveillance médicale concernent principalement le FAM puisqu'un personnel est dédié aux soins médicaux. Cependant, en fonction des besoins particuliers de chaque résident accueilli au foyer de vie, le parcours de soin est organisé et suivi.

Les objectifs de l'équipe médicale et soignante sont dès lors :

- Connaître la personne dans sa globalité et lui proposer un Projet en accord avec ses besoins et attentes,
- préserver l'autonomie ou la restaurer,
- maintenir les liens avec sa famille et l'extérieur ;
- garantir et améliorer la qualité et la continuité des soins,
- développer les soins relevant du rôle propre de chaque professionnel,
- renforcer le niveau de compétence et d'information des intervenants,
- favoriser la communication.

Afin d'assurer l'accompagnement des résidents, l'établissement dispose de :

- **une équipe d'accompagnement** : 20 Aides Medico-Psychologiques, 4 animatrices,
- **une équipe de soins** : 2 Infirmières Diplômées d'Etat, 2 Aides-soignantes de jour,
- **une équipe de nuit** : 2 Aides-soignantes, 3 veilleurs ;
- **une équipe d'entretien** : 2 Agent de Service d'Intérieur,
- une secrétaire,
- **deux cadres** : un responsable d'hébergement et un cadre de santé.

V. BRELOT

Chef de service à la Résidence « Les Palmiers »



Messieurs GOHET et BOUDOT
(de gauche à droite) Monsieur GAUCHER au micro

Après la présentation de l'établissement, les invités se sont rassemblés à l'extérieur où se sont déroulés les discours des personnalités présentes, suivis d'un cocktail qui clôtura cet anniversaire de première année de fonctionnement.

Le Complexe La Siagne 30 ans au service des personnes adultes en situation de handicap mental

adapei  am

TERRITOIRE OUEST AZUR - Site de La Siagne

LA SIAGNE : 30 ans au service des Personnes en situation de handicap mental

ESATITUDE LA SIAGNE : 143 places - FOYER D'HEBERGEMENT : 38 places - FOYER ECLATE : 16 places - CAJ : 16 places
RESIDENCE LES PALMIERS (FOYER DE VIE : 19 places + 1 accueil temporaire - FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE : 19 places + 1 accueil temporaire)

2014

30^{ème} Anniversaire du Site de La Siagne

L'adapei-am crée le
TERRITOIRE OUEST AZUR
et regroupe ses établissements
de Travail et d'Accueil/Hébergement
de l'ouest du département

2012

L'ESAT LA SIAGNE devient ESATITUDE La Siagne
EXPOCAT est renommé Jardinerie ESATITUDE La Siagne

2006

Le CAT est rebaptisé ESAT

2003

Certification ISO 9001-2000
de l'ensemble du COMPLEXE LA SIAGNE

2001

Extension Certification aux "Foyers et CAJ"

2000

Le COMPLEXE LA SIAGNE regroupe toutes les structures

1998

Extension Certification aux "Jardins et Espaces Verts"

1997

Certification ISO 9002 "Prestations Sociales et Industrielles"

Ouverture du C.A.J. (12 + 4 places)

1994

Ouverture du Foyer Eclaté (12 + 4 places)

1993

Création du Centre de Formation

1992

Ouverture de la Jardinerie EXPOCAT

1991

Ouverture de la S.A.S. (12 places)

1984

Ouverture du CAT et du FOYER LA SIAGNE (80 et 39 places)





Journée portes ouvertes

Le Complexe La Siagne regroupant ESAT, FOYERS et CAJ est édifié sur un terrain de plus de 3 hectares à La Roquette sur Siagne. Il est constitué d'un ensemble d'établissements gérés par l'ADAPEI-AM depuis 1984. La capacité initiale était de 80 travailleurs handicapés pour le CAT et de 39 places pour le Foyer d'hébergement.

Depuis cette date, la Direction s'est efforcée d'adapter en permanence l'offre des services proposés afin de satisfaire les besoins des personnes en situation de handicap accueillies. Le dispositif existant à ce jour permet de répondre en partie aux attentes du public du secteur géographique du bassin Cannes/Grasse. Les évolutions réalisées au fil des années ont justifié l'appellation de « Complexe » en ce que l'association a cherché à diversifier son offre en fonction des besoins et attentes des familles. Depuis la création de l'établissement, le travail du directeur et de ses collaborateurs a pris en compte l'amélioration permanente de la prise en charge des personnes handicapées accueillies en leur assurant bien-être et sécurité.

Cette politique s'est matérialisée essentiellement par les orientations suivantes :

- Adaptation du projet d'établissement incluant les évolutions nécessaires des structures d'accueil (SAS, Foyer Eclaté, CAJ) afin de mieux adapter la prise en charge aux besoins de la population accueillie.
- Recherche constante d'une amélioration de l'autonomie par la formation et le développement du « Service Ressources Humaines » en faveur des personnes accueillies.
- Renforcement de la politique commerciale afin de pérenniser les activités et de rechercher de nouveaux marchés adaptés aux capacités de chacun.
- Assurer la sécurité physique, psychologique et matérielle des personnes accueillies en développant la bientraitance et prévenant les risques de maltraitance.
- Personnalisation des prestations offertes aux usagers.

Toutes les actions conduites dans le cadre de ce projet d'amélioration continue, permettent de faire évoluer positivement l'établissement en satisfaisant au mieux les besoins des clients internes (personnes accueillies) et des clients externes (donneurs d'ouvrage).

Dès 1994, le directeur Monsieur Jacques BOUDOT a souhaité consolider ce travail en engageant l'établissement dans une démarche Qualité. Les moyens humains et financiers nécessaires ont été engagés. La mobilisation de l'encadrement et de l'ensemble du personnel a permis de finaliser une organisation conforme aux objectifs définis par la direction. Certifié ISO 9002-94, ISO 9001-2000, puis ISO 9001-2008, le Complexe La Siagne satisfait ainsi à l'évolution des politiques publiques et répond aux obligations des lois de janvier 2002 et de février 2005.

Les grandes lignes du projet d'établissement restent d'actualité mais l'évolution des besoins des personnes accueillies imposent de prendre en compte :

- Le vieillissement de la population : ouverture d'une structure adaptée (foyer de vie et foyer d'accueil médicalisé pour personnes handicapées mentales vieillissantes) ;
- Le développement de l'accompagnement des plus autonomes : réflexion sur l'habitat regroupé pour le foyer éclaté, projet de SAVS par la fusion des agréments sur l'ouest du département, mise à disposition ;
- L'adaptation de la structure hôtelière d'hébergement pour améliorer le confort d'accueil ;
- La maîtrise de l'environnement et de la sécurité : dans un souci d'amélioration du cadre de vie, tri sélectif, économies d'énergie, utilisation de fournitures recyclées ;
- Les incertitudes économiques : elles impliquent une vigilance permanente quant à la satisfaction de nos clients et la recherche constante de nouveaux marchés ;



Personnes accueillies

Les évolutions les plus significatives ont été les suivantes :

1986 : Le CAT s'ouvre à des activités « Espaces Verts » avec entretien de jardins et construction d'une serre.

1988 : Création d'une pépinière.

1991 : Création de la SAS (temps partiel) répondant ainsi aux besoins de travailleurs handicapés n'ayant plus l'âge ou la santé pour travailler à plein temps ou à des jeunes pour lesquels un temps d'adaptation plus long est nécessaire avant de passer à temps plein (capacité 12 places).

1992 : Ouverture de la jardinerie EXPOCAT avec la volonté de mettre en vitrine les productions de CAT et le savoir-faire des travailleurs handicapés.

1993 : Création de CAT-FORMATION : une structure permettant d'organiser des stages de formation pour travailleurs handicapés de toute la France accompagnés par leurs encadrants.

1994 : Ouverture du FOYER ECLATE (12 places) : villas ou studios permettant aux plus autonomes de nos résidents une existence de citoyen à part entière en milieu ordinaire.

1997 : Ouverture du CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR (12 places) : structure permettant un accompagnement adapté des personnes les plus déficientes n'ayant pas de statut de travailleur.

2006 : En application des nouveaux textes réglementaires, le CAT devient ESAT (établissements et services d'aide par le travail).

Extension de 4 places du CAJ portant sa capacité à 16 places au 1er mars 2006.

Extension de 4 places du foyer éclaté portant sa capacité à 16 places au 1er avril 2006.

Depuis son ouverture, l'ESAT a fait l'objet d'extensions régulières : 10 places en 1997, 5 places en 1998, 4 places en 2001, 6 places en 2003, 5 places en 2004, 1 place en 2005 et 7 places en 2007 portant ainsi sa capacité à 143 places.

2012 : L'ESAT La Siagne devient ESATITUDE La Siagne, la jardinerie EXPOCAT devient JARDINERIE ESATITUDE La Siagne.

2013 : Ouverture de la Résidence Les Palmiers (foyer de vie et FAM pour vieillissants) 40 lits.

2014 : Création du territoire OUEST AZUR et intégration du complexe dans le territoire.

En 2014, La Siagne ouvre une nouvelle page de son histoire.

La gouvernance associative a décidé de réorganiser ses activités en territoires et en filières métiers. Depuis janvier 2014, cette nouvelle organisation a objectivé, à l'Ouest, le « Territoire « Ouest Azur » regroupant les établissements et services d'Antibes, Cannes, La Roquette-sur-Siagne et Grasse ; deux filières métiers par Territoires : « Accueil et Habitat » et « Travail protégé ». La dirigeance a été confiée à un Directeur de Territoire (sous l'autorité du Directeur Général d'Association) et à un Directeur de Pôle par filière métiers (sous l'autorité du Directeur de Territoire). Cette nouvelle organisation est déclinée sur chaque Territoire et dans chaque pôle afin de conduire le plan stratégique associatif et répondre ainsi aux nouvelles exigences des tiers financeurs (Conseil Général et Agence Régionale de Santé) mais surtout, de remplir qualitativement nos missions d'accompagnement des personnes en situation de handicap, de poursuivre la politique qualité en direction des donneurs d'ouvrages dans les ESAT, d'envisager le développement associatif pour répondre au mieux aux besoins des familles dans la cohérence des politiques publiques en faveur du handicap. Ainsi réorganisés, les Territoires et les Pôles d'activités seront mieux armés pour faciliter le parcours de vie de la personne accueillie et être encore plus à l'écoute de ses attentes pour toujours mieux les satisfaire. Par leur action au service de la personne handicapée mentale, les établissements et services de La Siagne sont un outil majeur de la promotion de l'autonomie sociale et professionnelle des personnes accueillies et un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire proposant une réponse adaptée à l'engagement sociétal au bénéfice de la cause des personnes en situation de handicap.

André Gaucher,
Directeur du Territoire Ouest Azur

Le « Rendez-vous des associations » des Villes de Nice, Cagnes-sur-Mer et Opio

Le « Rendez-vous des Associations » est devenu une manifestation incontournable dans les communes du département.

La Section de Nice

Comme chaque année la Section de Nice de l'ADAPEI-AM a réservé son stand pour le rendez-vous des Associations organisé le samedi 13 septembre dernier et a eu l'honneur d'accueillir à son stand les élus de la Commune, Monsieur Eric CIOTTI, Président du Conseil Général, et Monsieur Christian ESTROSI, Député Maire. A l'occasion de leur visite ont été évoquées les difficultés que rencontre l'ADAPEI-AM pour satisfaire les demandes de placements pour les personnes handicapées, par manque de structures.



Le stand de la Section de Nice de l'ADAPEI-AM

La Section de Cagnes/Grasse

Le rendez-vous des Associations a été organisé par la Ville d'Opio le dimanche 7 septembre 2014 au Parc de loisirs et par la Ville de Cagnes-sur-Mer le Samedi 13 septembre 2013 sur le cours du 11 novembre.

Ce fût l'occasion pour une cinquantaine d'associations de se faire connaître et d'expliquer leur rôle en matière d'éducation, de formation, de social ...

La rencontre avec la population, les échanges avec les Elus Municipaux et la visite amicale de nombreuses familles adhérentes... ont été, pour les membres du Bureau de la Section, l'occasion de faire connaître l'association.

La Section de Cagnes/Grasse de l'ADAPEI-AM sur tous les fronts



A Cagnes-sur-Mer



A Opio

La SEES de l'IME Pierre Merli fait peau neuve après 38 ans de fonctionnement



Bâtiment SEES de l'IME Pierre Merli

Pour répondre à l'amélioration du confort des usagers et des professionnels, aussi bien l'été que l'hiver, l'ADAPEI-AM a lancé un grand chantier de réhabilitation de la SEES en juillet 2014, chantier prévu sur plusieurs mois et que nous espérons terminer pour la fin de cette année.

En effet, l'isolation thermique du bâtiment, la réfection de l'étanchéité de la toiture, la réfection des circuits de chauffage ainsi que la modernisation de la ventilation et du rafraîchissement de l'air introduit, sont prévus pour maintenir une température modérée pendant les périodes caniculaires de l'été, et conserver cette même température en hiver, toutes les ouvertures (fenêtres, portes) étant remplacées pour empêcher des déperditions d'air chaud.

La rénovation des bâtiments est aussi la bienvenue pour satisfaire à la nouvelle législation sur les émissions de gaz à effet de serre.

Avec le recul de l'histoire, nous découvrons à quel point, l'IME a dû et su s'adapter sans cesse aux nouvelles orientations sociétales et donc au nouveau regard porté sur la personne en situation de handicap. Ouverte le 7 septembre 1976, la création de cet établissement répondait à un manque conséquent de structures pour jeunes déficients intellectuels dans le bassin Antibes - Cannes.

L'agrément de l'IME Pierre Merli permettant d'ad-

mettre en son sein, un enfant dès l'âge de 3 ans, nous invite à nous rappeler le temps où les personnes handicapées vivaient une expérience de « reclus » au sein des familles ou des établissements. Car probablement par crainte d'affronter une réalité humaine qui nous concernait pourtant tous, la société avait particularisé la question du handicap, occultant la part de la femme et de l'homme chez le jeune en construction, avec ses rêves, ses amours et ses projets comme tout un chacun.

Toutes ces interrogations sur une conception normative et catégorisante du handicap, nous ont amenés à cheminer peu à peu vers une acceptation du foisonnement de la vie. Ces questions ont alimenté, enrichi les conceptions éducatives, pédagogiques et thérapeutiques des professionnels de l'IME Pierre Merli : l'évidence que chacun a droit à sa place, au plus près de celle dont bénéficie tout sujet et citoyen dans l'ensemble social, a motivé nos actions et a insufflé les lignes directrices des différents projets de chacun des services de l'IME.

C'est ainsi que l'ancien IMPro est né (1980), commençant à dispenser des enseignements plus techniques à visée professionnalisante. Devenu la Section d'Initiation de Première Formation Professionnelle (SIPFP - 1989), cette dernière a accentué ses actions

pédagogiques et éducatives sur le développement des compétences et sur la réalisation des potentialités personnelles et professionnelles des jeunes au travers d'ateliers dotés de machines et d'outils couramment utilisés dans le monde professionnel. Le centre de Formation pour Apprenti - formations adaptées (C.F.A.-FA 2003) a amplifié l'ouverture de l'établissement sur le milieu ordinaire, développant des partenariats à la fois avec l'Education Nationale et les entreprises.

Entre 1984, date de la création du Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD) et 2012, date de l'extension du SESSAD avec un service socio-professionnel, nos liens se sont développés et renforcés avec les écoles (CLIS), les collèges/lycées (ULIS), les SEGPA, les CFA de droit commun, les missions locales ainsi que les partenaires du sanitaire (hôpital de jour, CATTP, CAMPS, CMP).

La Loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale, puis la Loi 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ont impulsé un changement d'accompagnement de l'usager, inscrivant ce dernier comme sujet et citoyen dans un parcours de vie. Elles ont énoncé les points clés de ce parcours : projet personnalisé, co-construction, co-contractualisation, une forme de « tricotage » et de « maillage » entre besoins individuels et offres de prestations ajustées à ces besoins.

L'IME Pierre Merli s'est ainsi doté d'un plateau technique, constitué des différents services de l'institution travaillant en réseau avec l'environnement. Le parcours de l'enfant ou du jeune au sein de l'IME n'est plus forcément linéaire : SEES - SIPFP et à l'âge adulte l'ESAT - CAJ ou MAS. Aujourd'hui des passerelles multiples entre SESSAD - SEES - SIPFP - CFA/FA - SESSAD socioprofessionnel - Internat - le milieu spécialisé pour adulte ou le milieu ordinaire, sont activées dès que le projet personnalisé du jeune le nécessite. Chaque parcours est ainsi un parcours singulier, unique.

La circulaire de 2010 sur la désinstitutionnalisation a relancé le débat sur l'institution répressive ou inclusive, où se situe la frontière ? La société se définit autant par ce qu'elle affirme, que par ce qu'elle rejette. Hier les institutions aidaient les déshérités à ne pas glisser dans l'inframonde, et demain ?

L'IME Pierre Merli a participé à ce débat à sa façon, cherchant toujours davantage à préciser ses missions, à affiner ses réponses aux besoins des jeunes et des familles, à créer des liens de plus en plus efficaces

avec ses partenaires. Car aujourd'hui, les frontières s'estompent et ne définissent plus des lieux géographiques précis mais essaient de nommer des liens complexes : il existe ainsi des IME hors murs comme des ESAT hors murs ! L'école essaie de répondre toujours mieux à sa vocation inclusive, multipliant les projets individualisés de scolarisation avec un besoin croissant de personnel stable, diplômés a minima pour soutenir la scolarité des enfants en difficulté d'apprentissages. Les AVS (auxiliaires de vie scolaire) sont appelées maintenant des AESH (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap) permettant d'accueillir et d'accompagner l'enfant tout au long de sa scolarité en milieu ordinaire.

En conséquence, les familles nous sollicitent en dernier recours, pour prendre le relai de l'école quand celle-ci ne parvient plus à contenir les troubles du comportement de leur enfant. Il devient extrêmement rare d'accueillir en SEES un enfant présentant une déficience intellectuelle sans trouble envahissant du développement ou trouble du spectre autistique.

Dès lors, les questions pour demain subsistent : l'IME Pierre Merli doit-il modifier une partie de son agrément pour inclure une section avec autisme ? Doit-il encore développer ses prestations type SESSAD à l'interface entre le milieu ordinaire et le milieu spécialisé ?

Peut-il aussi envisager de proposer un accueil temporaire au sein de son internat pour tenir compte à la fois des besoins de distanciation et/ou de précarisation de certaines familles ?

En bientôt quarante ans d'existence, l'IME Pierre Merli a démontré et démontre encore aujourd'hui ses capacités à cultiver à la fois technicité et créativité. L'établissement a utilisé la diversité des personnes accueillies comme une émulation permanente pour accroître les savoirs de ses professionnels et pour anticiper sur les changements sociétaux en gestation. La pertinence de son projet éducatif et thérapeutique est reconnue aussi bien par les familles que par ses partenaires institutionnels. Ainsi, dans un paysage économique et législatif chaque jour plus complexe, l'IME Pierre Merli poursuit son développement en restant attentif à maintenir ses valeurs d'écoute, de respect mutuel et de solidarité.

Edith ENTRINGER,
Directrice IME Pierre Merli

Dominique BRUN et Roger CHALMAN accueillis à la Résidence « Les Palmiers » au Cannel

« Vous reconnaissez vos amis à ce qu'ils ne vous empêchent pas d'être seul, à ce qu'ils éclairent votre solitude sans l'interrompre. » (Christian Bobin)



Dominique et Roger

Ces deux-là se sont bien trouvés et une vraie histoire d'amitié est née !

Si l'on dit que les opposés s'attirent ils peuvent aussi quelquefois se compléter à certains niveaux. C'est le cas entre Dominique, un petit bout de femme volubile plutôt dynamique et Roger, un grand gaillard posé et attentif. Leurs différences de caractères nous ont montré que le calme peut tempérer l'impulsivité et renforcer les amitiés.

Née le 11 juin 1958 à Saint-Etienne, Dominique est rentrée à ESATITUDE Nice Jean Médecin le 2 septembre 1974 puis au Foyer La Madeleine le 5 septembre 2010 avant d'intégrer la Résidence « Les Palmiers » le 24 mars 2014.

Les activités sont essentielles pour Dominique, elle nous dit « Je me marque tout le temps sur le planning, moi je ne m'ennuie pas ! Je fais toutes les activités et toutes les sorties avec ma monitrice... on sort, on va à Cannes on s'arrête boire un coup ! »

Un mardi sur deux elle participe à l'atelier cuisine avec Roger et d'autres personnes de la Résidence. Après avoir décidé du menu et noté l'ensemble des ingrédients, les résidents vont faire les courses avec leur monitrice et reviennent pour préparer leur déjeuner, en général pour 6 ou 7 personnes toutes inscrites à cet atelier.

Dominique ne cesse de dire qu'elle se sent très bien dans cette résidence, qu'elle s'est fait de nouveaux copains et copines même si elle n'oublie pas ceux du Foyer La Madeleine. Elle est bien installée elle a sa chambre ... en face du réfectoire (sic), sa télévision qu'elle peut regarder quand elle veut. Elle adore faire la cuisine, confectionner des bracelets avec les élastiques et se faire chouchouter par la monitrice qui s'occupe de l'esthétique.

Né le 2 juillet 1960 à Nice, Roger est rentré à ESATITUDE La Siagne

le 7 octobre 2013 avant d'intégrer la Résidence « Les Palmiers » le 1^{er} juin 2014. Roger aussi est très satisfait de son installation et de l'ensemble des activités proposées qui lui permettent même de découvrir des choses qu'il n'avait jamais vraiment fait auparavant, comme la cuisine qu'il adore maintenant. Il apprécie les activités extérieures comme la pétanque qu'il pratique avec Dominique toujours dans la même équipe.

Il fait partie du groupe de rédaction de la « Gazette » de l'établissement dont un exemplaire sort tous les deux mois et dans lequel sont relatés l'ensemble des événements qui ont eu lieu à la Résidence, les anniversaires, les fêtes, les sorties, les nouveaux arrivants. « On y parle surtout de toutes les choses que les résidents ont le plus particulièrement aimés ».

Cet atelier est aussi pour lui l'occasion d'y exercer sa passion pour la photographie ... « J'aime prendre des photos, j'en ai plein ma chambre, je les mets sur tous les murs... » et il nous confie :

« Pour moi, Les Palmiers, c'est le paradis sur terre ! ».

N. LECA

Les activités des ESAT à travers la territorialisation

LE PÔLE ESAT du Territoire Riviera Nice Menton

Constitué en Pôle depuis le mois de janvier 2014, le Pôle ESAT du Territoire Riviera Nice Menton regroupe aujourd'hui 2 entités et 3 établissements.

ESATITUDE Nice regroupe deux établissements depuis leur fusion en 2012 :

ESATITUDE Nice Jean Médecin est situé à Nice Ouest, 65 avenue Henri Matisse, et accompagne 170 travailleurs, encadrés par 39 salariés

ESATITUDE Nice De Alberti est situé à Nice Est, quartier Saint-Roch, au 44-46 avenue Denis Seméria. 184 travailleurs y sont accompagnés par 43 salariés.

ESATITUDE Menton est situé au 95, route du Val de Gorbio à Menton, où 33 salariés accompagnent 127 travailleurs dans leurs projets personnalisés.

Le Directeur de Pôle ESAT et le Directeur adjoint travaillent en collaboration avec 6 chefs de service et sont accompagnés par 6 cadres sur des fonctions supports et transversales comme les Ressources Humaines, la Comptabilité ou la Sécurité et les Travaux.

Les Activités du Pôle Esat

Le Pôle ESAT Riviera Nice Menton propose de multiples activités au sein de ses établissements, que nous pouvons classer en grandes familles : les Ateliers internes, les Espaces Verts, l'Hôtellerie-Restaurant et les Equipes extérieures.

ATELIERS INTERNES

Le travail en atelier est incontournable en ESAT et présente l'intérêt majeur de pouvoir organiser un environnement et un encadrement professionnel dit « contenant ».

L'organisation du travail en atelier est de type « posté », ce qui permet une approche ergonomique du poste de travail et des apprentissages cognitifs progressifs des situations de travail pour les personnes accompagnées. Toutefois, le travail en atelier ne s'adresse pas qu'aux personnes ayant des potentialités réduites d'adaptation au travail. Toute activité de production doit tendre vers l'équilibre économique, ce qui requiert une diversité de postes et de compétences à l'intérieur de l'unité de travail capable de mettre en œuvre un procédé de fabrication.

Les activités de conditionnement et de travail à façon font travailler aujourd'hui environ 130 personnes réparties sur 10 ateliers pour les sites de Nice, et 50 personnes réparties sur 4 ateliers pour le site de Menton. Le parc machines est à la fois complet et diversifié : marquage jet d'encre, skin-pack, blister, machines de fardelage, ensachage, thermo soudage, échantillonnage, sont autant de technologies utilisées. Le personnel d'encadrement est formé aux réglages et à l'utilisation de ces machines, ce qui permet de proposer un large éventail de réalisations : des assemblages divers, le montage et la mise sous coque, le marquage jet d'encre par lots, le façonnage, le mailing, l'étiquetage, les montages électriques ou l'échantillonnage d'huiles essentielles.



Broderie

La force de nos équipes se révèle autour de leur réactivité, leur capacité d'adaptation, et la mise en place de livraisons quotidiennes, permettant de renforcer les liens qui nous unissent à des clients parfois prestigieux comme SCHNEIDER, la SIAMP, MALONGO, les laboratoires INELDEA ou encore ARKOPHARMA.

A la demande de certaines entreprises clientes, les équipes sont parfois amenées à effectuer des prestations ponctuelles, à la journée, dans leurs locaux, ce qui est très apprécié par les travailleurs, et leur permet de vivre une expérience du milieu ordinaire sous encadrement de leur moniteur d'atelier. Au-delà de ces missions traditionnelles des Ateliers internes, les établissements ont également développé depuis quelques années des activités nouvelles, où rigueur, savoir-faire et parfois technologie sont indispensables : à Nice, ce sont la Blanchisserie, l'atelier d'usinage ou encore le traitement administratif de courrier ; à Menton, on retrouve l'atelier de Broderie et de Sublimation.

ESPACES VERTS

L'activité espaces verts est une prestation de service tournée principalement vers l'extérieur. Elle est dite activité « hors les murs ». Elle peut être considérée comme une action « d'intégration intermédiaire » dans un environnement social et professionnel externe. Elle requiert certaines capacités cognitives et potentialités à l'exécution de tâches et gestion des situations de travail.

Toutefois, elle n'est pas réservée aux personnes ayant les meilleurs niveaux d'autonomie. La diversité des tâches et le ratio d'encadrement technique et éducatif, permettent d'intégrer dans ces équipes des niveaux de savoir-faire différents. Le savoir-être et l'aptitude à la socialisation seront souvent prédominants dans la capacité à intégrer une équipe espaces verts. Cette activité convient parfaitement à un nombre grandissant d'usagers de la structure.

• Entretien et Création

Nos brigades vertes font travailler aujourd'hui environ 110 jardiniers hommes et femmes, qui sont amenés à réaliser des travaux très divers : tonte, débroussaillage mécanique, taille de haies, d'arbustes et d'arbres, désherbage, binage ou encore arrosage.

Les prestations, réalisées sous contrat annuel d'entretien ou lors de demandes ponctuelles, donnent aujourd'hui satisfaction à des partenaires reconnus comme la Mairie de Nice, la Mairie de Menton, la Caisse d'Allocations Familiales, France Télécom, EDF, la SNCF, et de nombreuses copropriétés et particuliers. Nos équipes les conseillent et les assistent également dans l'aménagement d'espaces verts et proposent la création de gazon par semis ou plaquage, la réalisation de toutes plantations, la reprise ou aménagement de petit arrosage intégré, la pose de clôture, la réalisation de petite maçonnerie paysagère.



Espaces verts

• Certification Phytosanitaire

Nos équipes ont été formées par un centre de formation agréé à l'utilisation des produits phytosanitaires, pour lesquels nos 3 établissements ont obtenu une certification, et sont en mesure de réaliser des traitements de petites surfaces par des désherbants, ou encore des traitements de végétaux de petit développement par des insecticides et fongicides. Cette prestation, pour laquelle l'utilisation de produits est réduite au maximum, n'est proposée qu'en complément d'un contrat d'entretien annuel ou ponctuel des espaces verts des clients.

• Agrumiculture

Avec ses plus de 200 citronniers et sa vingtaine d'autres agrumes, ESATITUDE Menton s'est spécialisé dans le domaine de l'agrumiculture et propose aux propriétaires d'agrumes de mettre à leur disposition son savoir-faire en matière de culture du citron, taille des arbres, plantation, et même récolte des agrumes.

HÔTELLERIE RESTAURATION TRAITEUR

De par la nature des activités du service Restauration et Hôtellerie, la recherche de satisfaction client et d'amélioration est très importante quotidiennement, et très forte dans la culture de cette activité.

Les contraintes d'hygiène liées à la restauration, impliquent également une forte pression sur l'organisation des tâches et de formation des personnels. Le procédé de travail divisé en plusieurs opérations permet d'organiser de multiples postes relevant de compétences et de niveaux différents.

Cette activité est très valorisante : les travailleurs en poste sont chaque jour au contact des exigences de leurs clientèles. La cuisine, comme le service en salle, et l'entretien des chambres, présentent par la multiplicité des tâches et des apprentissages, une variété de travaux mettant en œuvre les capacités cognitives des travailleurs, et renouvelant chaque jour leur intérêt au travail. Au sein des établissements du Pôle, l'ensemble des repas est confectionné par les équipes :

- la Cafétéria des ateliers De Alberti accueille également du public, et assure un service de livraison de repas,
- le service restauration d'Esatitude Menton livre également des repas chaque jour à domicile ou chez des partenaires.

La Cafétéria des ateliers Jean Médecin connaît des travaux depuis le mois d'août 2014, et c'est un espace entièrement rénové et une cuisine rééquipée qui sera de nouveau en fonction en Janvier 2015.

ESATITUDE Hôtel, est situé à proximité des ateliers De Alberti, au 3, rue de Roquebillière. C'est un hôtel 2 étoiles situé à deux pas de l'arrêt Tram « Virgile Barel », il est doté de 29 chambres tout confort.

L'hôtel est idéalement positionné à quelques minutes des sites les plus réputés de Nice (Ville vieille, Place Masséna et Promenade de Anglais).

ESATTITUDE Hôtel accueille également des évènements et des séminaires dans son centre de conférence de 110 m² au 1^{er} étage, ses salles modulables permettant d'accueillir jusqu'à 100 personnes. Cette activité est une passerelle supplémentaire avec les partenaires qui, ainsi, viennent à la rencontre de nos travailleurs au sein même de nos établissements. Une dizaine de personnes sont accompagnées dans leur travail d'entretien des chambres et des espaces de conférence par la gouvernante et l'équipe de réception.

Le restaurant O'3, situé au rez-de-chaussée de l'hôtel, est ouvert tous les midis du lundi au vendredi, dans une ambiance contemporaine de bois et de couleurs tendances. Une dizaine de travailleurs participent à l'élaboration des plats de type cuisine traditionnelle et régionale. En salle, environ dix personnes assurent l'accueil et le service. Ces équipes sont encadrées par quatre moniteurs professionnels de la restauration. Chaque midi, c'est environ 70 personnes qui déjeunent au restaurant O3.

EQUIPES EXTÉRIEURES ET MISE À DISPOSITON

Neuf équipes extérieures interviennent chez nos partenaires sur le Territoire Riviera Nice Menton :

- deux équipes Jardins entretiennent à Menton les Espaces Verts du Vallon du Careï,
- une troisième équipe est en charge des voiries sur le même vallon,
- une équipe Espaces Verts de Nice est en charge de l'entretien du Parc Phoenix,
- une autre est en charge, toujours à Nice, de l'entretien de la Colline du Château,
- le siège de la Banque Populaire Côte d'Azur voit son entretien et ménage assurés par une équipe d'ESATTITUDE Nice,
- intermarché Menton est lui entretenu par une équipe des ateliers Léo Mazon,
- Renault Nice confie le nettoyage des véhicules après réparation et révision à une équipe des ateliers Jean Médecin,
- un partenariat historique lie les ateliers de Alberti avec l'Association La Fourmi, où une équipe réalise des prestations de couture et de repassage.

Une équipe complète est détachée depuis quelques années dans les locaux de Prokodis, entreprise du secteur industriel.

Cette activité est valorisante car ouverte sur le monde extérieur, elle favorise les apprentissages cognitifs et l'adaptation des travailleurs à des situations variées. Le rôle de l'encadrement fait la part belle à l'apprentissage et reste un repère fort destiné à rassurer le travailleur dans la mise en œuvre pratique de ses savoir-faire, ou pour gérer des situations déstabilisantes (exemple : répondre à un client qui cherche un rayon). Pour cette activité, la formation professionnelle au profit des usagers reste un vecteur important d'intégration professionnelle.



Équipes extérieures

Nos différents établissements ont la possibilité de « mettre à disposition » des travailleurs chez un employeur, en milieu ordinaire du travail. Ces mises à dispositions s'effectuent dans le cadre d'un projet d'insertion professionnelle, et sont aujourd'hui en place pour une trentaine de personnes sur le Pôle. Ces personnes en ont les compétences et en ont exprimé le souhait. Une chargée d'insertion de notre établissement se rend régulièrement sur le lieu de travail afin d'en assurer le suivi et rencontrer le salarié référent nommé par l'entreprise.

ZESTE DE MENTON - Le développement de la gamme de produits autour du Citron de Menton

Au fil des années, nous sommes devenus des spécialistes de la culture du citron, de la taille des arbres, de la plantation et de la récolte, mais également du tri, du calibrage et du conditionnement des fruits. Nous commercialisons des citrons de Menton authentiques, issus de l'agriculture raisonnée mais aussi différents agrumes comme les mandarines ou encore les clémentines.

Chaque année, nos 200 citronniers répartis sur 1 hectare et demi produisent plusieurs tonnes de ce précieux

agrumes couleur soleil bien connus dans le monde entier grâce à un climat d'une douceur exceptionnelle. L'ensemble des produits issus de l'agrumiculture va désormais être confectionné sur notre site de Menton dans le cadre d'une fabrication artisanale. Notre gamme de produits, qui va s'enrichir, est élaborée à partir de ces superbes fruits déclinés, en plus d'être vendus, en confitures, biscuits et bientôt en Limoncello mais également en pâtes de fruits, commercialisés sous la marque Zeste de Menton. Ces produits sont vendus sur notre site internet, pour lequel la possibilité de paiement en ligne par carte bancaire va désormais être fonctionnelle.

Nous proposons des paniers cadeaux (gourmand et/ou bien-être) autour des produits dérivés de l'agrumiculture, qui permettent de mettre à contribution, en plus des équipes Espaces Verts pour l'agrumiculture et Restauration pour la fabrication, les équipes des Ateliers Internes pour la confection.

Nous participons activement chaque année à la « **Fête du Citron** » en partenariat avec l'**Office du Tourisme de la ville de Menton** et nous faisons partis de l'A.P.C.M (Association pour la promotion du Citron de Menton), avec laquelle une convention de partenariat est en cours de finalisation, pour devenir l'unique station de conditionnement agréée pour les Citrons de Menton.

LA TERRITORIALISATION

La territorialisation a permis au Pôle ESAT de mutualiser ses moyens, autant en termes d'équipements et de machines, que d'achats ou de fonctionnement. Elle a également permis de structurer la relation et la coordination avec les établissements du Pôle Accueil et Habitat, avec qui le partenariat s'est organisé pour permettre d'améliorer la prise en charge des personnes accompagnées tout au long de leur parcours.

Comme lors de la création du Territoire de Nice, les synergies commerciales sont importantes : l'organisation choisie avec un directeur de Pôle ESAT centré sur Nice et son adjoint basé sur Menton permet la conduite de projets de partenariats commerciaux communs, autour d'un management coordonné et d'une animation homogène, couvrant l'ensemble des activités. C'est le cas en cette fin d'année 2014 avec des répartitions sur les trois sites de commandes d'un même client dans le secteur parapharmaceutique, ou encore le transfert à venir d'une machine de Nice vers Menton, permettant de maintenir l'activité « skin pack » au sein du Pôle.

Les Chefs de Service conservent des prérogatives locales pour avoir une réponse de proximité. Néanmoins on peut estimer que les collaborations commerciales s'en trouvent grandement facilitées, tout comme l'exploitation des marchés internes.

Le parcours de la personne bénéficie d'un périmètre agrandi au sein du territoire : les demandes formulées dans les PPA peuvent amener les travailleurs à changer de structures d'habitat au sein du Territoire : les orientations de la MDPH seront prononcées pour un type de structure (ex : foyer hébergement Riviera Nice Menton) et le travailleur, au cours de son parcours, pourra changer aisément de lieu de résidence en fonction du projet professionnel dont il est acteur. Les travailleurs en ESAT seront prioritairement orientés vers les établissements les plus proches de leur lieu de travail (Torrini, Madeleine, Lucioles) sauf si cela ne correspondait pas directement à leur projet de vie, au regard du niveau de prestations proposées par l'établissement.

Le service médico-social propose un suivi permettant le maintien de la personne accompagnée dans une activité professionnelle adaptée à son autonomie et à ses compétences.

Ses actions se déclinent dans différentes activités : le Projet Personnalisé d'Accompagnement fixe les orientations de sa prise en charge. Ce projet prend en compte la personne dans sa globalité, ainsi que ses besoins et ses souhaits. Les actions sociales favorisent la restauration de l'autonomie et facilitent l'insertion par le biais d'un suivi administratif et social des usagers. Ces actions permettent également de prévenir les difficultés sociales rencontrées et d'y remédier par des actions d'information, d'orientation, d'accompagnement pédagogique. Elles pallient aux urgences en proposant une solution immédiate et adaptée à chaque situation.

Une section d'accompagnement spécialisée rattachée à l'établissement accueille à temps partiel des travailleurs de l'E.S.A.T qui ne peuvent momentanément ou durablement assurer leur poste de travail, à temps complet.

Des activités favorisant le ressourcement, l'épanouissement et le maintien de leur autonomie sociale et professionnelle leurs sont proposées.

Cet accompagnement spécifique leur permet soit un retour ultérieur à temps complet sur l'activité de travail soit l'obtention d'une place dans une structure adaptée à leurs nouveaux besoins.

LE PÔLE ESAT du Territoire Ouest Azur

Tour d'horizon :

Une vingtaine de kilomètres seulement sépare les 3 ESAT d'Antibes, Cannes et la Roquette-Sur-Siagne. Sur le plan économique et sur celui de l'accompagnement des travailleurs, chacun de ces 3 établissements possède des particularités et des fonctionnements propres, mais tous ont le même objectif : l'intégration sociale et professionnelle des personnes accueillies. Dans le cadre du projet associatif d'harmonisation progressive, et de la volonté de s'inscrire dans une dynamique de territoire par filière métier, cette diversité est un atout. Elle nous permet de confronter nos différentes pratiques, d'en tirer le meilleur mais aussi, selon le contexte (humain, local, économique...), de cultiver cette différence, source de dynamisme et d'innovation.

Il existe bien sûr de nombreux points communs entre les 3 établissements, notamment quant à l'activité économique :

- la mise à disposition ;
- le conditionnement ;
- les prestations d'entretien de locaux ;
- la location de salles (déjà pratiquée sur La Siagne et Antibes et prochainement sur Cannes grâce aux travaux de rénovation).



Atelier vidéo

Le plus ancien des ESAT est ESATITUDE Cannes. Créé en 1969, il accueille aujourd'hui 121 travailleurs. Il est reconnu par les professionnels du secteur de la parfumerie et de la cosmétique pour son savoir-faire dans le domaine du conditionnement de produits de luxe (remplissage de flacon, montage d'étui, marquage, cellophanage...). Ce type de prestation représente la majorité du travail effectué sur Cannes. Les volumes traités sont importants et grâce à la variété des actions

à réaliser, du remplissage au cellophanage, chaque travailleur a son rôle à jouer dans les chaînes de production. Plus original pour un ESAT, l'établissement est doté d'un atelier de production audiovisuelle et de création graphique : CATVISION.



Blanchisserie



Démantèlement

ESATITUDE Antibes a été créé en 1982 à Villeneuve-Loubet. Cet ESAT est depuis 2011 dans la zone de Sophia Antipolis et possède une large palette d'activités : Blanchisserie, conditionnement, D3E (Démantèlement d'Equipements Electriques et Electroniques), location de salles, Espaces Verts, Nettoyage de locaux et restauration. C'est depuis son installation à Sophia-Antipolis sur la zone d'activités des Moulins que l'ESAT s'est lancé dans l'activité blanchisserie et D3E. La blanchisserie traite en moyenne 600 kg de linge par jour et nous sommes à la recherche de nouveaux marchés pour atteindre les 700 kg / jour. Concernant le D3E nous traitons environ 300 tonnes de déchets par an.

ESATITUDE La Siagne, qui a fêté ses 30 ans au mois de septembre 2014, a en plus des activités communes citées plus haut, des activités plus originales comme

la signalisation, la jardinerie ESATITUDE et la culture de plantes en serre et pépinière. Pour la signalisation, nous nous sommes dotés très récemment d'une graveuse capable de réaliser de la signalétique en braille. Cela nous permet de répondre aux besoins des établissements accueillant du public dans le cadre de la loi sur l'accessibilité. L'intérêt de l'atelier de signalisation pour les travailleurs est de pouvoir travailler sur une prestation complète pour le client, de la conception réalisée en atelier à la pose des produits réalisés directement chez le client.

S'inscrire dans une logique de territoire sur le Territoire ouest du département avec comme objectif de regrouper nos 3 agréments pour 2016, et donc de créer un seul ESAT, nous positionnera comme un véritable acteur majeur de l'économie locale. Ainsi sur les Espaces Verts, c'est l'équivalent de 13 équipes qui interviendront sur le territoire (en tenant compte aussi de la jardinerie). Sur les activités de conditionnement classique, nous disposons de 8 ateliers. Sur le conditionnement parfumerie/cosmétique, nous aurons à terme l'équivalent de 9 ateliers. En effet, l'activité parfumerie n'est que peu impactée par la crise économique que nous subissons et nous sommes sollicités pour de nouveaux marchés. L'opportunité de créer un nouvel atelier de parfumerie en mettant aux normes, dans le cadre des bonnes pratiques de fabrication, un atelier de conditionnement classique est donc judicieuse.

Au total pour réaliser l'ensemble de nos prestations, nous avons sur le territoire 420 travailleurs, accompagnés par de plus de 50 moniteurs.

Une organisation en mouvement

Passer d'une logique de Complexe (ESAT-FOYERS) à une logique par métier (en décroissant les activités) nécessite de travailler sur l'organisation des établissements. C'est après avoir réalisé un diagnostic des établissements que des décisions ont pu être prises en termes de pilotage d'activité.

Sur le volet production, nous mettons en place à partir de 2015 un pilotage par métier, et non plus par site, pour les activités :

- Espaces Verts,
- conditionnement parfum / cosmétique,
- conditionnement et autre.

Ces 3 domaines métiers représentent plus de 70 % du chiffre d'affaires des ESAT du Territoire Ouest Azur. C'est là où il y a le plus d'interactivité entre les établissements et que des synergies sont à créer prioritairement.

Un chef d'atelier à Antibes aura en charge les activités Espaces Verts. Deux chefs d'atelier à Cannes auront en

charge les activités de conditionnement parfum / cosmétique. Un chef d'atelier à la Siagne aura en charge les activités de conditionnement autre.

Les chefs d'atelier auront ainsi une maîtrise globale de leur secteur d'activité sur le territoire. Cela permettra un traitement facilité des commandes clients avec des transferts d'activité plus naturels d'un site à l'autre.

Afin d'équilibrer les organigrammes et fluidifier la circulation de l'information, nous avons prévu la création de deux postes de moniteurs principaux sur Antibes, au niveau du conditionnement et des équipes Espaces Verts. Ainsi, chaque chef d'atelier pourra sur chacun des sites où il intervient compter sur la présence d'un moniteur principal, dont le rôle sera entre autre d'organiser et coordonner les différentes productions.

Sur le volet médico-social, le processus d'accompagnement des personnes accueillies prend en compte la dimension territoriale du projet. L'objectif est d'offrir un choix plus large d'orientations, sur le plan du travail et sur le plan de la formation.

Le regroupement d'agrément va faciliter la possibilité pour un travailleur d'effectuer un stage ou un essai sur un autre établissement du territoire. A titre d'exemple, un travailleur rattaché à l'activité Espaces Verts sur Antibes et qui, pour des raisons de fatigabilité, ne peut plus exercer en équipe extérieure : cette personne souhaite conserver une activité en lien avec les Espaces Verts et elle pourra se voir proposer une activité professionnelle sur La Siagne au niveau de la Serre où certains postes peuvent être aménagés en minimisant les longs déplacements. L'intérêt du territoire pour le parcours des travailleurs est la multiplication et la mixité des formules d'emploi répondant aux souhaits et aux potentiels des personnes. Des travaux de conditionnement classique nécessitant peu d'autonomie, à la mise à disposition individuelle en entreprise pour les personnes ayant le plus de capacités, l'objectif est d'offrir un large panel d'activités.

Nous continuons sur chacun des 3 sites un travail de soutien sur des activités de préapprentissage et d'aménagement de poste de travail ayant pour objectif l'amélioration des savoir-faire et des conditions de travail. Elles sont organisées à partir des besoins et demandes exprimés par le travailleur, les moniteurs d'atelier et/ou le chef d'atelier. Les besoins exprimés par le travailleur ne sont pas toujours en lien direct avec le travail, mais ils sont pris en compte dans le cadre de son projet personnalisé et peuvent être travaillés dans le cadre des activités de soutien. Il peut s'agir par exemple d'une action renforçant l'autonomie de la personne handicapée en l'aidant à se familiariser avec les transports en commun (cela étant nécessaire pour se rendre au travail).

Chacun des 3 ESAT possède une SAS (section d'accompagnement spécialisée) d'une capacité de 12 places. Elles proposent une prise en charge (souvent à mi-temps) spécifique des travailleurs ne pouvant pas suivre le rythme quotidien de travail des ateliers.

Au travers de différentes activités pédagogiques et ludiques, les SAS favorisent le maintien et le développement des aptitudes professionnelles. Les bénéficiaires de cette prise en charge peuvent être des personnes vieillissantes en attente de réorientation ou des personnes jeunes n'ayant pas encore acquis une certaine maturité leur permettant d'exercer un travail à plein-temps.

• Harmonisation et Partage

Cette année, les équipes des ESAT, les familles et les partenaires ont entendu à plusieurs reprises le mot harmonisation.

Il est en effet nécessaire, lorsque l'on souhaite faciliter les liens et les passerelles en interne et en externe, de parler le même langage. Pour cela, l'utilisation d'outils communs est un point essentiel.

Sur le plan de la gestion commerciale, actuellement chacun des 3 ESAT utilise une solution différente de traitement et de facturation de la commande clients. En cette fin d'année 2014, un groupe de travail a été créé (composé des personnes utilisant un logiciel de gestion commerciale sur les établissements) en vue d'établir un choix sur un logiciel unique pour les 3 sites.

3 logiciels sont à l'étude dont 1 déjà utilisé à Antibes et un autre à La Siagne. Après avoir réalisé un cahier des charges et consulté les 3 prestataires concernés, nous devrions rapidement retenir une des 3 solutions.

Sur le plan de la gestion et du suivi du dossier de l'utilisateur, nous allons généraliser la mise en place d'un logiciel unique déjà utilisé sur 2 des ESAT. Il s'agit du logiciel Vision Sociale dont le déploiement et la formation sont prévus pour début 2015.

En utilisant les mêmes outils de travail, nous allons naturellement rendre l'organisation plus cohérente et faciliter la mise en place de processus de fonctionnement communs. Le déploiement à partir de 2016 d'une certification ISO 9001 unique pour les 3 sites est prévu, sur l'activité médico-sociale ainsi que sur l'activité économique.

Cependant nous commençons dès maintenant notre travail collaboratif entre établissements. En 2014 nous avons déjà développé des synergies de travail autour des axes suivant :

• Partage de travail

A Antibes, une sous-activité sur les ateliers internes a été gérée en redéployant des travaux que ne pouvait pas effectuer les ESAT de Cannes et de La Siagne dans les délais demandés par certains clients. Il s'agit de prestation de conditionnement pour des entreprises de parfumerie et de cosmétiques.

Pour la Poste, dans le cadre d'un projet pouvant aboutir à la signature d'un protocole de collaboration allant au-delà de l'aspect mercantile, nous travaillons des propositions, pour des bureaux de poste, sur les activités suivantes :

- signalétique,
- débarrasage et nettoyage des back-offices,
- vente de plantes dépolluantes,
- location de salles,
- sensibilisation du personnel et des clients au handicap,
- en fin d'opération, un buffet commun entre les salariés de la Poste et les équipes des ESAT ayant fait les différentes prestations.

L'engagement dans cette action ne peut se faire que par le biais d'un travail collaboratif entre établissement, aucun des 3 ESAT ne pouvant répondre seul à cette demande.

• Partage des savoir-faire et des outils de production

Les échanges de travail se sont fait avec une forte implication des opérationnels des différents ESAT. Il est impératif que la prestation effectuée pour le client soit de qualité égale d'un site à l'autre. La mise en place de modes opératoires et des contrôles qualité à effectuer se sont donc faits en étroite collaboration entre l'établissement donneur d'ordre et l'établissement effectuant la prestation. Certains travaux nécessitaient aussi l'utilisation d'outils spécifiques comme des imprimantes à jet d'encre continue que l'ESAT de Cannes a pu transférer sur Antibes tout en formant les moniteurs concernés.

Sur la logistique et le transport, nous avons aussi travaillé sur nos besoins au niveau du territoire et non plus au niveau de chaque établissement. Nous avons ainsi optimisé nos différents circuits de livraison et cela va nous permettre de générer des gains de temps et d'économie.

• Promotion des activités

En s'inscrivant dans une logique de territoire, nous proposons à nos clients une gamme beaucoup plus large de prestations effectuées par les 3 ESAT. D'ici 2015, nous

mettrons en place des outils de communication présentant de façon structurée l'ensemble de nos prestations (plaquettes commerciales, mailing...). Au niveau du département nous travaillons aussi à la refonte du site ESATITUDE afin de donner une vision claire et globale de nos activités.

Déjà fin 2014, nous avons communiqué auprès d'environ 400 entreprises de Sophia Antipolis sur la location de salles à Antibes via une plaquette commerciale réalisée par CATVISION (Esatitude Cannes). L'objectif est de promouvoir cette activité auprès d'entreprises à proximité de l'ESAT. A ce jour, nous avons eu déjà quelques contacts grâce à cette action.

Une collaboration efficace entre les deux pôles ESAT des Territoires Riviera Nice-Menton et Ouest Azur

Globalement, cette logique collaborative s'effectue aussi avec les ESAT du Territoire Riviera Nice-Menton pour des clients en blanchisserie et à terme, souhaitons-le, pour la Poste. Les deux Pôles ESAT sont naturellement amenés à travailler ensemble de manière accrue. Portés par une marque commune, ESATITUDE, les actions en cours et à mener sont nombreuses afin que soit mise en place une véritable stratégie de communication.

La refonte du site internet ESATITUDE doit permettre une recherche d'unité dans la communication grâce à un site unique pour les 6 sites, facilement administrable, plus moderne, plus lisible et ergonomique et comprenant des liens vers des sites des activités spécifiques. Les enjeux sont multiples : toucher les sociétés et entrepreneurs, simplifier leur conception d'ESATITUDE et clarifier les services, associer les différents ESAT dans un même site pour mettre en avant les services plutôt que les établissements, et les faire travailler ensemble dans la même direction. Cette refonte devra s'accompagner d'une harmonisation des différents outils supports de communication, dans un second temps : pochette de présentation commerciale, mailings et flyers, adresse e-mail @esatitude.com, mais aussi des communiqués de presse annuels présentant les nouvelles activités. L'animation du réseau devra être renforcée et cela passera par des réunions communes des chefs de service travail, afin d'échanger d'une part sur leurs bonnes pratiques, d'autre part sur leurs partenaires communs, et enfin réfléchir de manière commune aux développements de nouveaux outils.

Cela se traduit d'ores et déjà à travers quelques partenariats pérennes pour lesquels des établissements des deux territoires interviennent :

- l'entretien de locaux et de terrains par ESATITUDE, à travers les ESAT d'Antibes, La Siagne, Nice et Menton ;
- la prestation Blanchisserie assurée pour les vêtements de travail, par les ESAT de Nice et d'Antibes,
- la mise en commun de marchés importants de conditionnement pour des laboratoires parapharmaceutiques, à Nice, Menton et à Antibes, sans laquelle la réponse favorable pour le marché complet n'aurait pas été possible,
- l'étude de nouvelles collaborations à venir sont en phase de test par les ESAT du Territoire Ouest Azur avec différents partenaires.

Les réunions entre les deux Directeurs des Pôles ESAT sont régulières, et une réelle dynamique collaborative est désormais installée. Cela doit permettre, en faisant grandir la notoriété d'ESATITUDE, d'accéder à des travaux de plus en plus diversifiés pour les travailleurs des ESAT, et ainsi multiplier les supports possibles pour **favoriser le développement, l'épanouissement intellectuel et physique**, l'insertion sociale et professionnelle des personnes atteintes de handicap mental, et de les accompagner, si nécessaire, tout au long de leur vie.

F. DUPAS

Directeur du Pôle ESAT Territoire Riviera Nice-Menton

D. DELERUE

Directeur du Pôle ESAT Territoire Ouest Azur

Une journée en Italie pour le SESSAD de l'IME Pierre Merli



Nous sommes partis le lundi 20 octobre 2014 en direction de l'Italie. On est parti à 9h00 du Sessad, on a roulé environ pendant 1 heure avant d'arriver à notre premier arrêt de la journée : la ville de Dolceaqua.

Nous avons parcouru les rues pour arriver au château. Il s'agit du château de Dolceaqua appelé aussi le château Doria..



Les rues de ce village étaient très particulières, des rues sombres et étroites avec plein de petits escaliers et beaucoup de montées. Certains ont même dit que ça ressemblait parfois à un « Château hanté ».

Nous avons trouvé ce petit village très joli.



Après cette matinée-visite, nous avons mangé dans un jardin pour enfants. Une fois le repas terminé, nous avons repris les véhicules pour aller à notre deuxième arrêt de la journée : Vintimille (Ventimiglia). Cette ville est très proche de la frontière.

A Vintimille, nous avons acheté des produits qui n'existent pas en France pour ensuite les partager avec nos familles, comme du Thé Italien (Luca), des pâtes colorées et aromatisées (Geoffrey), un Paneton : Brioche Italienne nature (Kevin), Focaccia : pain moelleux à l'huile d'olive (Emma et Mahmoud), Bacci di dama : Macaron à la noisette et chocolat, Galetti : biscuits sablés...

Cette sortie a permis à certains d'aller pour la première fois en Italie, et même de visiter un autre pays que la France.

Arrivederci
Emma, Victoria,
Luca et Mahmoud

Projet de développement des activités du citron à ESATITUDE Menton : Zeste de Menton



Contexte de l'activité Agrumiculture

Les premiers citronniers ont été plantés en 1991 sur le terrain de l'ESAT au nombre de 80 ! Il faudra attendre entre 2005 et 2006 pour que 120 citronniers supplémentaires soient plantés sur le terrain de l'Annonciade.

La production d'ESATITUDE Menton issue des 80 arbres plantés sur le terrain de l'ESAT est d'actuellement 5 tonnes par saison. Les 120 arbres plantés à l'Annonciade pourront produire d'ici cinq ans jusqu'à 7,5 tonnes par an, ce qui porterait la production annuelle de l'ESAT à 12,5 tonnes.

ESATITUDE Menton fait partie de l'Association pour la Promotion du Citron de Menton (APCM) qui milite pour le développement de l'agrumiculture et la promotion des citrons de Menton. L'APCM est en cours de l'obtention de l'IGP (indication géographique protégée), un label européen de qualité.

Des prestations de sous-traitance en tri, calibrage, lavage et conditionnement des citrons sont également réalisées pour des producteurs de citrons de Menton.

Certains produits sont fabriqués par des sous-traitants, à partir des fruits de l'agrumiculture de l'ESAT, principalement de la confiture et du limoncello, mais également des biscuits pour la première fois en

2014, ainsi que des savons au citron.

La commercialisation est assurée par des commandes de fruits en direct auprès de l'ESAT, par des ventes de produits et de citrons lors de la Fête du Citron de Menton en Février de chaque année et par de la vente en ligne sur le site zestedementon.fr. L'obtention de l'IGP Citron de Menton, attendue pour janvier 2015, sera un véritable vecteur de promotion et de reconnaissance et, d'autre part, permettra d'encadrer les pratiques par un cahier des charges très strict, mettant la qualité en première ligne, tant au niveau de la culture que des pratiques de tri et de conditionnement.

L'implication des équipes d'ESATITUDE Menton montre un fort intérêt autour du développement des activités du Citron, qui permettrait de diversifier les activités proposées aux travailleurs, tout en les inscrivant dans une démarche locale forte en termes d'identité et de projet.

Les équipes Espaces Verts s'intéressent aux possibilités de baux à ferme, permettant de planter de nouveaux arbres, afin d'augmenter la capacité de production dans la prochaine décennie.

Des produits dérivés à partir des techniques de sublimation et de broderie ont déjà été réalisés et testés lors de la fête du citron 2014 et ont remporté un certain succès. De plus, la confection de paniers cadeaux est réellement envisageable, les produits de l'ESAT étant aujourd'hui acheté pour agrémenter des paniers cadeaux confectionnés dans des ESAT partenaires.

Les personnes accompagnées au cœur des activités

Les Espaces verts

Une équipe de 6 travailleurs, encadrée par un moniteur dédié, pourrait prendre en charge l'ensemble des activités de l'agrumiculture (entretien des parcelles, taille des agrumes, récoltes, tri, calibrage, lavage, conditionnement).

Des formations en taille d'agrumes ont déjà été réalisées en 2014 et ces actions seront poursuivies dans les années à venir.

Les travailleurs seraient identifiés comme agrumiculteurs et spécialistes du Citron de Menton, permettant ainsi une valorisation forte de leurs compétences techniques.

La Restauration

Une équipe de 6 travailleurs, encadrée par un moniteur dédié, pourrait prendre en charge l'ensemble des activités de production de produits agro-alimentaires et boissons.

Dans un premier temps, cette équipe pourrait poursuivre les matins la production des repas et l'après-midi se consacrer aux produits du citron, en fonction des commandes.

Des formations spécifiques en confiserie puis en pâtisserie seront dispensées.

Ces nouvelles activités permettraient d'offrir un panorama plus large aux personnes accompagnées dans les activités de cuisine.

Les Ateliers Internes

L'équipe de 4 travailleurs de l'atelier Broderie-Sublimation, encadrée par le moniteur dédié, serait en charge des productions de produits dérivés.

2 personnes encadrées par un moniteur des ateliers internes, prendraient en charge l'étiquetage des pots, sachets et bouteilles, hors étiquetage obligatoire liés aux dates de péremption, réalisés en cuisine.

En période de fêtes, 4 à 6 personnes encadrées par un moniteur des ateliers internes pourraient confectionner les paniers cadeaux.

Quelques idées pour le futur...

Certains produits haut de gamme pourraient être développés (pain d'épices, sarment et aiguillettes, sels aromatisés...).

A long terme, une boutique avec pas-de-porte, en centre-ville de Menton, pourrait être ouverte. Cela s'ajouterait à nos activités et aux missions proposées aux personnes accueillies !

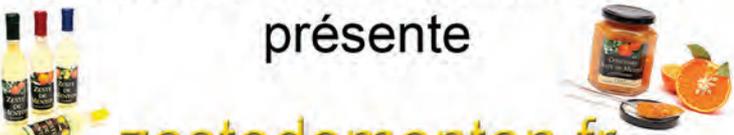




ESATITUDE MENTON
présente

zestedementon.fr





Son nouveau site marchand de vente de produits dérivés d'agrumes.

Le dernier spectacle d'art et handicap réalisé par ESATITUDE Menton en partenariat avec « l'Entrée des Artistes* »

« Zeus et ses nouveaux amis »... Spectacle programmé au Maroc dans le cadre du festival international de théâtre d'Oujda en mai 2014

Quand les lois de l'artistique rencontrent le caractère singulier et inédit de la vie !



Grâce au soutien sans faille de l'ADAPEI-AM, du Conseil Général des Alpes-Maritimes, de la ville de Menton et de nombreux sponsors privés, le rêve de jouer cette dernière création au Maroc devant un public très nombreux a pu voir le jour.

Une salle de plus de 450 personnes qui ont applaudi à tout rompre ! Une belle reconnaissance à l'international pour ce travail de longue haleine...

La troupe a été sélectionnée pour participer à ce prestigieux festival international de théâtre. Les organisateurs ont pris « le risque artistique » de programmer ce spectacle intégrant dans sa distribution personnes valides et en situation de handicap. Le théâtre peut aussi être un bel outil, un renforçateur inédit de liens sociaux et fraternels très forts. Tout le monde en a fait l'expérience au cours de ce voyage. La troupe tient à remercier et féliciter la Compagnie Comédrama organisatrice de cet évènement qui a su accueillir les comédiens avec beaucoup de gentillesse et de professionnalisme.

Ce voyage culturel a été l'occasion de visiter la ville d'Oujda ainsi que deux structures d'accueil spécialisées et de partager des moments conviviaux avec les équipes éducatives, les enfants et jeunes adultes fragilisés. Un spectacle de magie leur a été offert dans le cadre de cet échange riche de sens et d'émotions pour tous.



*« L'entrée des artistes » dirigée par Françoise Olivier et Philippe Lecomte produit, sensibilise, forme, crée dans le domaine du spectacle vivant depuis 1998. Sa recherche artistique est orientée autour de l'alliance des arts pour des personnes en souffrance psychique, en situation de handicap ou pas (théâtre, conte, chant, musique, photographie). »



Cérémonie de remise des médailles du travail des personnels d'encadrement du Territoire Ouest-Azur

Le jeudi 11 septembre 2014 a eu lieu à ESATITUDE La Siagne à La Roquette-Sur-Siagne une cérémonie de remise des médailles du travail des personnels d'encadrement du Territoire Ouest Azur de l'ADAPEI-AM



En présence de Monsieur Jacques BOUDOT, Président Départemental de l'ADAPEI-AM, de Monsieur André GAUCHER, Directeur du Territoire Ouest Azur, de Monsieur Georges GALDINO, Président Délégué à la Section de Cannes, de Monsieur Jean-Claude AVERSA Secrétaire, de Monsieur Damien DELERUE, Directeur du Pôle ESAT Ouest Azur, de Monsieur Pierre de SAINT-DENIS Directeur du Pôle Accueil et Habitat Ouest Azur, de Madame Madeleine JUANEDA, Administratrice Déléguée, de Monsieur CRUZALEBES et Madame CARDELLA élus de la Mairie de La Roquette-Sur-Siagne représentant Monsieur ROATTA Maire.

Pour la médaille d'argent :

Madame BADEL, Monsieur DEBOST, Monsieur NICOLAS, Madame BOULET, Madame MORETTI, Monsieur VEZZARO, Madame LABROSSE, Madame VIANO, Monsieur WEIL.

Pour la médaille de vermeil :

Madame BADEL, Monsieur NICOLAS, Madame MORETTI, Monsieur GAUCHER.

Pour la médaille d'or :

Monsieur BERTRAND, Monsieur PROUVOST, Monsieur GAUCHER.

Pour la médaille grand or : Monsieur POULET.

Le Président Départemental de l'ADAPEI-AM a rappelé l'importance du travail accompli par le personnel auprès des personnes en situation de handicap accueillies dans les établissements et services du Territoire Ouest Azur (Antibes, Cannes, La Roquette-sur-Siagne) et a remercié chaleureusement chaque récipiendaire pour les missions accomplies au sein de l'ADAPEI-AM.

La cérémonie s'est poursuivie par le verre de l'amitié en toute convivialité au sein d'ESATITUDE La Siagne.

La création d'une nouvelle section de « Foot adapté » à ESATITUDE La Siagne

En partenariat avec le stade Olympique Roquettant s'est tenu le 20 septembre 2014 le premier tournoi « SOR - Foot adapté ».



Ainsi, une soixantaine de joueurs issus de cinq établissements de travail et loisirs adaptés du département (Esatitude La Siagne, Esatitude Nice, Fleurquin Destelle Mouans Sartoux, La Pierre et le Sable Menton et L'Envol Nice) se sont retrouvés sur la pelouse de La Roquette. Convivialité, respect, plaisir et amitié sont les maîtres mots à retenir de cette superbe journée. Sportivement, ce premier tournoi a été remporté par l'équipe « 1 » d'Esatitude La Siagne. Elle remettra en jeu son titre de challenger dès l'année prochaine !

Sont à remercier chaleureusement : la Mairie de La Roquette-Sur-Siagne pour son soutien logistique ainsi que Monsieur CRUZALEBES Adjoint au sport, pour sa présence lors de la remise des prix, les animateurs de l'activité football de l'ADAPEI La Siagne pour leur implication et mobilisation auprès des équipes. Mais aussi les membres du SOR pour leur disponibilité et motivation dans l'organisation de ce tournoi de sport adapté. (A noter, que ces derniers sont à la recherche d'un entraîneur pour leur équipe senior. Contact : 06.15.16.38.99).

Baptême de l'air pour des jeunes de la SEES de l'IME Pierre Merli

Grâce au « Kiwanis club », quelques jeunes ont pu profiter d'un baptême de l'air organisé à l'aérodrome de Mandelieu la Napoule à bord de SESNA. Les parents et un éducateur qui les ont

accompagnés ont également pu y participer. Tous ont été ravis de cette expérience inoubliable au-dessus de la baie de Cannes et du massif de l'Estérel.



Escapade en Italie pour la Section de Cagnes-Grasse

Surprenante mais combien agréable cette sortie estivale du dernier dimanche de juin !



On ne peut pas dire que ce début d'été ait été particulièrement ensoleillé. Mais la chance était avec nous ! Après une goutte au départ du bus de Cagnes et une petite rincée lors de la halte obligatoire au marché de Vintimille pour les habitués achats de convenance, le soleil nous a accompagné dans notre virée. Joli parcours par la Riviera dei Fiori jusqu'à la vallée de l'Argentina où

un « ristorante » original, dont la réputation n'est plus à faire, nous a servi dans une salle voûtée joliment décorée, des mets typiquement ligures dignes d'un restaurant étoilé.

EPOUSTOUFLANT ! 1, 2, 3.... 11 plats généreux et d'une rare finesse, chacun agrémenté de cèpes (d'où le champignon géant à l'entrée de l'établissement), desserts et liqueurs maison, service rapide et impeccable. Un véritable enchantement. Que dire ? ... Sinon d'y retourner.

Mais au-delà de cette pause gastronomique, cette sortie a été l'occasion de se retrouver et d'accueillir dans la famille ADAPEI de nouveaux adhérents, enchantés d'avoir participé à cette chaleureuse et conviviale manifestation.

Après avoir remercié notre cariste pour cette découverte, l'on se sépara ravis, non sans promettre de se retrouver dès la rentrée.

Echos des sections

La Section de Cannes participe à la journée des aidants familiaux

La section de Cannes de l'ADAPEI-AM a participé à « La Journée des Aidants » organisée le 6 octobre dernier par le CCAS de la Ville de Cannes. Une vingtaine d'Associations et Services composées de bénévoles et professionnels avaient réservé un stand de présentation et ont pu assister aux activités et tables rondes proposées au programme de la journée.



Monsieur Georges GALDINO, Président Délégué de la Section Cannes et Madame Evelyne MOREL, Déléguée Familiale.

Invitée à intervenir, la Section de Cannes a eu l'occasion de rappeler la vocation de l'ADAPEI-AM, Association de parents créée en 1955 par des familles soucieuses d'ouvrir et de développer des établissements adaptés aux besoins de leurs enfants. Ces établissements, au nombre de 47 à ce jour, comptent parmi leurs Aidants du personnel compétent et bienveillant dont la mission est de favoriser l'évolution des personnes accueillies. Ce fut l'occasion de faire part de l'ouverture de la Résidence « Les Palmiers » en octobre 2013, pour les personnes handicapées vieillissantes et de parler des Aidants familiaux, parents en charge de leur enfant ou de leur fratrie, qui les retrouvent chaque jour au retour des établissements de l'ADAPEI-AM. C'est une très lourde charge que portent les familles qui vivent le handicap au jour le jour et apportent amour et protection à leurs enfants malgré l'usure morale et physique. Voilà pourquoi nous étions présents, pour parler de notre Association et de ses Aidants.

La journée des familles de la Section de Nice

La section de Nice, a organisé sa traditionnelle journée des familles le samedi 22 novembre 2014 au restaurant « Les Palmiers » à Nice.



C'est dans une ambiance chaleureuse que Madame Sylvianne CARNAZZA a accueilli les adhérents fidèles à cette fête attendue chaque année avec la même émotion.

Après avoir prononcé les discours Madame Sylvianne CARNAZZA, Présidente Déléguée de la Section de Nice, a énoncé un compte rendu des activités menées tout au long de l'exercice écoulé et ce en Présence de Monsieur René ANDRON, Directeur Général de l'ADAPEI-AM qui était pour l'occasion accompagné de son épouse.

La séquence danse animée par Didier a ravi l'ensemble des participants enchantés de cette journée placée sous le signe de la convivialité.

PAN-BAGNAT PARTY à l'Handiplage de Cagnes-sur-Mer

La section de Cagnes-Grasse, représentée par sa Présidente déléguée Danielle BERTHOUT, a participé le 12 août 2014 à cette traditionnelle et non moins agréable manifestation organisée par la municipalité. L'ancien élu André-Jean ROSSO, créateur de l'handiplage en 2000, a insisté sur la nécessité d'améliorer le quotidien des personnes handicapées. Il rappela les avancées municipales déjà réalisées en matière d'accessibilité qui tiennent compte de tous les types de handicaps : mentaux, moteurs, sensoriels... avancées qui ont pu se faire grâce à la volonté du Sénateur-Maire Louis NEGRE mais aussi à l'implication des associations présentes qu'il remercia chaleureusement.



Très applaudi l'ex adjoint ému, invita l'assemblée à déguster l'inimitable pan-bagnat cagnois et c'est autour du verre de l'amitié que chacun pu discuter avec les élus des spécificités et des attentes de son association.

HANDIDENT PACA

Le réseau de santé Handident Paca organise et facilite l'accès aux soins bucco-dentaires des personnes déficientes mentales, motrices et sensorielles.

Il est financé par l'ARS et a démarré le 1^{er} juillet 2006.

Ses missions

- Limiter l'évolution des pathologies dentaires des personnes handicapées ;
- Lutter contre l'exclusion et la discrimination des personnes handicapées en leur ouvrant l'accès aux soins bucco-dentaires :
 - en informant et formant les chirurgiens-dentistes du réseau aux techniques spécifiques (dédation...) ;
 - en développant l'offre de soins (cabinets de ville, Unités de Santé Orale) dans tous les départements de la région PACA.

Lieu de consultations dans les Alpes-Maritimes

(à compter du 9 décembre 2014)

Adresse : Cabinet dentaire de l'hôpital d'Antibes/Juan-Les-Pins
Quartier La Fontonne - 107, avenue de Nice - 06606 ANTIBES CEDEX

Horaires : 2^{ème} mardi de chaque mois à 13h30.

Les consultations sont assurées par le **Docteur Badia ZAKARIAN**
Chirurgien-dentiste assisté d'une infirmière.

Les consultations sont-elles payantes ?

Les soins font l'objet d'une feuille de soins. Les soins sont remboursés par la CPAM.

Comment prendre rendez-vous ?

Je prends rendez-vous en contactant

le Pôle de coordination Handident : 04 91 43 07 94.

Agenda associatif

Ce qui s'est passé...

3 Juillet 2014 Conseil d'Administration de l'ADAPEI-AM au Siège Social de l'Association.

3 Septembre 2014 Bureau de l'ADAPEI-AM au Siège Social de l'Association.

22 Octobre 2014 Conseil d'Administration de l'ADAPEI-AM à ESATITUDE Antibes.

3 Décembre 2014 Bureau de l'ADAPEI-AM au Siège Social de l'Association

Par ailleurs se sont réunies la Commission des Statuts, la Commission Financière des Comptes Annuels, la Commission Communication, la Commission Budgétaire et Plan Pluri annuel d'Investissement.

Prendre date...

7 Janvier 2015 Bureau de l'ADAPEI-AM au Siège Social de l'Association.

4 Février 2015 Conseil d'Administration de l'ADAPEI-AM à ESATITUDE Nice.

11 Mars 2015 Bureau de l'ADAPEI-AM au Siège Social de l'Association.

22 Avril 2015 Conseil d'Administration de l'ADAPEI-AM à ESATITUDE La Siagne.

Le carnet associatif

Naissances

Adrien CERRI, né le 6 avril 2014, fils de Nelly CERRI, Animatrice 2^{ème} Catégorie au Foyer La Madeleine.

Adam et Samuel PESIC CHAZALON, nés le 6 mai 2014, fils de Caroline CHAZALON, Candidate élève AMP et Sandro PESIC, AMP, tous les deux à la MAS des Fontaines.

Jane DION, née le 18 mai 2014, fille d'Aurore VALENTIN, Agent technique au Foyer La Siagne.

Titouan LE BELLER, né le 17 août 2014, fils de Sandrine LASCAUX, Animatrice 2^{ème} Catégorie au CAJ Riviera Nice Menton - La Madeleine.



Mariages

Madame Sandra REYNAUD, Animatrice 1^{ère} catégorie au Foyer Le Roc et M. Olivier MALVOLTI se sont mariés le 26 juillet 2014.

Mouvements et promotions du personnel

Retraite

Madame Michelle DESPAIGNE, Animatrice 2^{ème} Catégorie, au CAJ La Madeleine, a pris sa retraite le 31 juillet 2014.

Madame Gisèle KRIGER, Technicienne Supérieure, à l'IME Pierre Merli, a pris sa retraite le 31 juillet 2014.

Monsieur Jean-Marc SOCHALA, Psychologue Clinicien, à l'ESATITUDE NICE Ateliers De Alberti, a pris sa retraite le 31 août 2014.

Madame VIOT Christine, Psychomotricienne, à l'IME Pierre Merli a pris sa retraite le 31 août 2014.

Madame Michèle WOELFFLE, Animatrice 2^{ème} Catégorie au Foyer de Malbosc, a pris sa retraite le 31 juillet 2014.

Madame Brigitte GRANZIERA, Animatrice 1^{ère} Catégorie au Foyer de Malbosc, a pris sa retraite le 31 juillet 2014.

Dr Geneviève LAVIGNE, Médecin Généraliste à la MAS des Fontaines, a pris sa retraite le 30 septembre 2014.

Monsieur Gerson COSTA, Agent Technique au Foyer Malbosc, a pris sa retraite le 30 septembre 2014.

M. Jean-Jacques FRANTZ, Directeur d'ESATITUDE Menton et Foyer les Lucioles, a pris sa retraite le 31 octobre 2014.

Madame Fatima KORTBI, Educatrice Spécialisée à l'IME Pierre Merli, a pris sa retraite le 31 octobre 2014.

Promotions

Madame Nathalie HUBERT, Chef de service, a été promue le 1^{er} août 2014, Directrice adjointe, au Foyer Le Roc.

Madame Sandra SCULLINO, Animatrice 1^{ère} Catégorie au Foyer Les Lucioles, a été promue le 1^{er} septembre 2014, Psychologue, à ESATITUDE NICE Ateliers de Alberti et Foyer Torrini.

Recrutements / Mutations

Madame Amandine CADET, a été recrutée le 12 juillet 2014 en qualité de Psychologue/Cadre de Classe 3 Niveau 1 à l'IME Pierre Merli.

Monsieur Nicolas FRAYSSE, a été recruté le 1^{er} septembre 2014 en qualité de Chef de service éducatif/Cadre de Classe 2 Niveau 2 à la MAS de Canta Galet.



Décès

Rectificatif revue N°64 il fallait lire :

Monsieur ISOART, père de Christine ISOART accueillie au CAJ la Madeleine et beau-père de Patricia NAGORI ouvrière à ESATITUDE Antibes, est décédé le 10 juin 2014.

Monsieur Christian GAILLARD, accueilli au Foyer de Malbosc est décédé le 2 juillet 2014.

Madame Marie MARTINELLI, mère de Cécile VIDAL, ouvrière à ESATITUDE Antibes est décédée le 3 juillet 2014.

Madame Gisèle CUBA, adhérente à la Section de Nice, mère de Linda accueillie à la MAS des Fontaines, est décédée le 20 septembre 2014.

Madame Denise LUDDENI, mère de Jacques, ouvrier à ESATITUDE Nice - Ateliers Jean Médecin, est décédée le 11 août 2014.

Madame Simone JACQUEROT, mère de Philippe, accueilli au Foyer de Malbosc, est décédée au mois d'août 2014.

Un défi sportif a réuni handis et valides hier à Mougins

NICE MATIN
Cannes 12 10 2014



(Photo N.N.)

En dépit d'un départ humide, la 4^e édition du Défi sport handi-valide a été une belle réussite, hier ! Il a réuni personnes handicapées des instituts de la région et acteurs du monde professionnel sous la houlette du CDSA (comité départemental sport adapté). Ce

genre de rencontre, où la convivialité est le maître mot, permet d'avoir un autre regard sur le handicap mental.

Les défis d'ordre sportifs et de réflexion jouent sur la totale mixité, puisque les 12 équipes en lice étaient composées de trois handi-

capés et trois valides. Et les plus motivés n'étaient pas ceux que l'on imagine... La preuve, le bonheur qui se lisait sur les visages lors de la remise des récompenses même pour l'équipe arrivée dernière.

N.N.

NICE MATIN
Menton 8 11 2014

nice-matin
Samedi 8 novembre 2014

10

LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

Le Lions club récompense les gagnants du concours d'affiche

Le Lions club Pégomas Mouans-Sartoux a récompensé d'un chèque de 200 € la Section d'accompagnement spécialisée du Complexe de la Siagne, gagnante du concours d'affiche de l'environnement.

« Sans bruit, on s'entend mieux » : tel était le thème sur lequel a travaillé l'équipe de l'Établissement d'aide par le travail. Sur l'affiche, différentes sources de bruit et leurs décibels étaient représentés, en opposition au calme de la nature évoqué de l'autre côté de l'affiche,



Les travailleurs de la Section d'accompagnement spécialisée a emporté le prix de concours d'affiche organisé par le Lions Club.

(Photo D.G.)

en page. « Ils ont beaucoup participé à la recherche, raconte Martine Moretti, animatrice de la Section d'ac-

l'oreille et tout ce qui pouvait faire du bruit, puis, nous avons rassemblé tout ce qui représentait le silence ». « Je

veilleuse de l'ESAT, Christine Michel, 39 ans. *Aujourd'hui nous sommes enfermés dans le modernisme et sa cascade de bruits divers, a-t-elle écrit sous l'affiche du concours. Heureusement nous avons pris conscience de ces nuisances sonores qui nous empêchent de communiquer* ». La remise de prix a rassemblé les membres de l'équipe autour d'un cocktail organisé par l'ESAT, en présence des représentants de la ville et de l'ADAPEI (association des amis et Parents d'enfants inadaptés) des Alpes-

LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

Le plein d'activités pour les résidents du complexe de la Siagne

Les animateurs du centre d'accueil jour ne manquent pas d'idées d'animations pour les résidents handicapés du complexe de la Siagne (Établissement et services d'aide par le travail). Tandem ski, rencontres inter-établissements, pique-nique, plage, basket, musique, danse ou randonnées pédestres... des tas d'activités sont proposés par Laurence, Marie-Christine, Gilles, Elisabeth et l'aide-soignante Claire. L'équipe bénéficie aussi de nombreux soutiens. « Les bénévoles de la Fédération de randonnée pédestre nous ont permis de faire des randonnées de 8 kilomètres en joëlette, remercie Marie-Christine. C'est un engin à deux roues qui permet de tracter des personnes souffrant de handicap moteur. La médiathèque de Mouans-Sartoux nous accueille régulièrement pour suivre des ateliers gratuits à l'espace multimedia. Handi plage, à Bijou plage, offre un service d'accompagnement à la baignade. Les résidents ont aussi gardé des souvenirs inoubliables de leur rencontre avec les chiens de



Le centre d'accueil jour offre des activités adaptées et personnalisées à une quinzaine de résidents de l'ESAT La Siagne. (Photo D.G.)

race Saint-Bernard de l'élevage les Alpagnes de la Croix ». « Toutes les activités se déroulent en petit groupe, sur inscription, souligne Laurence. On tient compte de leur envie, de

leur choix ». Une formule qui plaît : « Je ne quitterai pour rien au monde le foyer ! », s'exclame Carmen, résidente du Complexe de la Siagne.

D.G.

LE CANNET-ROCHEVILLE

La maison de retraite pour handicapés mentaux a un an

La résidence Les Palmiers, première et seule du département à accueillir les personnes handicapées mentales vieillissantes, a été symboliquement inaugurée, après un an de fonctionnement, en présence de nombreux invités (1).

Le directeur André Gaucher a ainsi pu présenter l'établissement, propriété de l'ADAPEI, aux partenaires et aux élus, ainsi qu'aux fa-

milles des 40 résidents, et remercier ses soutiens.

Le bien-être des résidents en fil rouge

Le ruban une fois coupé, Yves Pigrenet, qui représentait Michèle Tabarot, a dévoilé une plaque en l'honneur de deux administrateurs très actifs de l'ADAPEI : Jeanine Roos et Jean Pellegrin. Les invités ont ensuite été conviés à



Un an après l'ouverture, Yves Pigrenet, le premier adjoint, a coupé le ruban. (Photo I.V.)

une visite de l'établissement, d'une capacité de 40 lits plus 2 lits temporaires. Ensuite, ce fut le temps des discours et des remerciements mutuels pour les diverses contributions à ce beau projet, abouti après 10 ans d'efforts.

Les financeurs furent le conseil général et l'ARS, mais de nombreuses bonnes volontés furent mises à contribution. Le mot de la fin est revenu à Yves Pigrenet,

qui l'a promis : « Vous pourrez toujours vous appuyer sur Le Cannet dans vos projets futurs. »

ISABELLE VARITTO

(1) Parmi ceux-ci, inauguraient le député-maire du Cannet, Michèle Tabarot, et le président du conseil général, Eric Gotti tous deux notés à Paris, pour cause de grève des pilotes d'Air France. On notait la présence de Philippe Tabarot, conseiller général de Cagnes, du président de l'ADAPEI 06, Jacques Boudier, et de Patrick Gohet, inspecteur général de l'action sociale.

LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

Le centre d'aide par le travail fête ses 30 ans

Le site de la Siagne d'aide par le travail a ouvert grand ses portes aux visiteurs à l'occasion de son 30^e anniversaire. Trente années passées au service des personnes handicapées et des entreprises. Élus locaux, représentants de l'ADAPEI (Association de parents et amis de personnes handicapées mentales) et entrepreneurs sont venus en nombre visiter le centre d'accueil de jour, les foyers, les ateliers de sous-traitance, les prestations de services (conditionnement, signalisation, impression, entretien et location de salles), les services de création et d'entretien de jardins et serre-pépinière de l'établissement de services d'aide par le travail, ainsi que la jardinerie Esatitude La Siagne.

« Nous avons eu depuis 30 ans la volonté de développer des réponses pour

toujours mieux accueillir des personnes handicapées, notamment en âge avancé, expliquait le directeur du territoire ouest Azur, André Gaucher. La résidence des Palmiers est la première structure départementale permettant d'accueillir les personnes handicapées vieillissantes. Nous avons cherché des solutions alternatives pour répondre aux nouvelles demandes en milieu ouvert. C'est le défi pour les années à venir. Des solutions peu coûteuses pouvant se mettre en place dans un contexte économique tendu. »

Depuis 30 ans, le nombre de travailleurs est passé de 80 à 143, le foyer accueille toujours environ 40 personnes, tandis que le nouveau centre d'accueil de jour reçoit 16 personnes.

D.G.



La visite des locaux a permis de se faire une idée du travail effectué dans les ateliers. (Photo D.G.)

L'Adapei renforce son maillage territorial

L'association d'aide aux handicapés poursuit sans relâche son action afin d'améliorer et de compléter ses structures d'accueil sur l'ensemble du département des Alpes-Maritimes

L'association des amis et parents d'enfants inadaptés des Alpes-Maritimes (Adapei - A.M.) dispose aujourd'hui de 1 920 places, dont 8 places d'accueil temporaire, pour l'accueil des personnes atteintes de déficience intellectuelle, réparties dans 47 établissements et services. Ces lieux d'accueil gérés par l'association se répartissent de la manière suivante : 1 Institut médico-éducatif de 124 places dont 12 en internat ; 5 établissements et service d'aide par le travail (Esat) représentant 901 postes de travail ; 5 sections d'accompagnement spécialisé rattachées aux Esat (72 places) ; 7 foyers d'hébergement accueillant 220 résidents plus une place d'accueil temporaire ; 6 foyers éclatés d'une capacité totale de 102 lits ; 7 foyers de vie offrant 177 lits et 3 places d'accueil temporaires ; 6 centres d'accueil de jour d'une capacité totale de 117 places ; 2 maisons d'accueil spécialisées d'une capacité



L'association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés a fait le point lors de son assemblée générale sur les besoins et les avancées en matière de handicaps. (Photo Philippe Lambert)

de 115 lits dont 12 places en accueil de jour et 3 places d'accueil temporaires de jour ; 4 SAVS accompagnant au total 65 personnes ; 1 foyer d'accueil médicalisé de 19 lits et 1 place d'accueil tem-

poraire.

Loi de répondre à tous les besoins

L'Adapei est « pourant loin de répondre à tous les besoins de placement » en dépit de l'ouverture

en octobre 2013 d'un foyer de vie pour personnes handicapées vieillissantes », comme l'expliquait Jacques Boudot, président départemental de l'Adapei lors de l'assemblée générale qui s'est

tenue au club Belambra VVF à La-Colle-sur-Loup. C'est l'une des principaux écueils de l'Adapei et plus globalement de toute association qui gère des lieux d'accueil des personnes handica-

pées mentales. L'assemblée générale a été ponctuée d'une remise de médailles à 68 travailleurs handicapés des différents Esat.

ERIC CAPOMACCIO
ecapomaccio@nicematin.fr



Dans une conjoncture économique difficile, l'ADAPEI est-elle aussi contrainte à des restructurations ?
Évidemment. La réflexion prospective à cinq ans qui s'est engagée avec la signature du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec le conseil général 06 devrait nous permettre d'apporter une réponse pertinente à l'évolution continue de nos

Questions à Jacques Boudot, président départemental de l'Adapei

« Le CPOM, une réponse pertinente à l'évolution de nos besoins »

besoins et aux actions que nous souhaitons mettre en place. L'objectif étant de continuer à contribuer au confort, à la sécurité, à l'épanouissement et à une optimisation de l'accompagnement des usagers de nos établissements. Au final, cette restructuration devrait nous permettre de réaliser des économies, afin que le projet de prise en charge pédagogique ne soit pas altéré.

Des établissements qui demandent un investissement régulier...
Oui, d'ailleurs en 2013, nous avons mené à bien des travaux d'équipement,

d'aménagement, d'entretien et de réhabilitation de nos établissements, afin de continuer à offrir à nos enfants, le meilleur environnement possible. Avec comme point d'orgue, l'ouverture en octobre 2013, du foyer pour personnes vieillissantes au Cannet.

Vous travaillez également à la mise en place d'un maillage pertinent...
L'un de nos objectifs est de pouvoir développer des établissements pour personne handicapée sur l'ensemble du département et d'assurer le meilleur maillage possible, afin de soulager notamment les familles en matière de distance à parcourir. Dans la

continuité de la mise en œuvre des territoires, celui de l'Est dénommé Riviera Nice-Menton est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2014. Quant au territoire Ouest Azur, son organisation est effective depuis le 1^{er} janvier 2014 et devrait être officialisée par arrêté de regroupement des agréments par métier au 1^{er} janvier 2015. Enfin, à la fin du dernier semestre 2014, aura lieu le transfert de notre siège social à une nouvelle adresse dans la zone d'activité de Nice La Plaine.

D'autres axes de travail sont-ils à l'étude ?
Oui et ils sont nombreux, notamment dans le domaine

social. Pour preuve, l'implication de tous les établissements dans un processus d'évaluation interne et externe issu de la loi de 2002. Cette démarche d'évaluation place les usagers au centre du processus avec la promotion de la qualité de vie, de l'autonomie, de la santé et de la participation sociale des actions de soins, de socialisation, d'éducation et d'insertion... Nous travaillons également à l'amélioration du regard porté par les citoyens sur le handicap, l'autisme, le renforcement des places d'accueil toujours insuffisantes...

Eric Capomaccio
ecapomaccio@nicematin.fr

Conseil d'administration

Jacques BOUDOT, Président Départemental	Monique CAROZZI
Claude ANTONIUCCI, Président Départemental Adjoint	Roger CHIQUET
Jean-Claude AVERSA, Secrétaire Départemental	Max DUBREUIL
Patrick MARCHETTI, Trésorier Départemental	Jean FAYET
Jacques BORE, Trésorier Départemental Adjoint	Yvette FOLTZER
Georges GALDINO, Président délégué à la section de Cannes	Murielle GERARD
Christine BERTHO-DOMINGUEZ, Présidente déléguée à la section d'Antibes	Thérèse GUASTAVINO
Roger NICOLAS, Président délégué à la section de Menton	Annie GUNTHER
Danielle BERTHOUT, Présidente déléguée à la section Cagnes/Grasse	Madeleine JUANEDA
Sylviane CARNAZZA, Présidente déléguée à la section de Nice	Claude LAVALETTE
Georges ASTESANO, Conseiller Technique	France MANCEAU
	Eveline MOREL
	Gérard PALLURE
	Jean-Yves PETIT
	Nicole PRISSERT
	Louis VIEILLEDENT
	Henri WENDLING
	A.D.S.E.A.

Permanence des sections et délégués familiaux

Section d'Antibes	1103 chemin de Vallauris 06160 Juan-les-Pins Mme Bertho-Dominguez - Tél.04 93 64 31 39 Mme Manceau Tél. 04 92 93 94 76	Permanence Présidente déléguée Déléguée familiale
Section de Cagnes/ Grasse	Mme Berthout Tél. 04 93 24 46 23 M. Dubreuil Tél. 06 20 80 50 20 Mme Gunther Tél. 04 93 60 94 68 Mme Navarro Tél. 04 93 12 23 59	Présidente déléguée Trésorier Secrétaire et Déléguée familiale Déléguée familiale
Section de Cannes Foyer Epanouir	44 av. du Petit Juas Tél. 04 93 38 37 28 Mme Morel Tél. 04 93 46 04 06 M. Galdino Tél. 04 93 68 13 41 M. Aversa Tél. 04 93 07 40 56 Mme Morel Tél. 04 93 46 04 06	Réception sur rendez-vous contacter Déléguée familiale Président délégué Trésorier Déléguée familiale
Section de Menton	Réception sur rendez-vous. Contacter les délégués familiaux M. Nicolas - Tél. 04 93 28 46 12 Mme Lebrun Mme Grenard Tél. 04 93 57 36 33	Président délégué - Délégué familial Trésorière et Déléguée familiale Déléguée familiale
Section de Nice	4 av. Antonia Augusta 06000 Nice Tél. 04 93 62 15 35 le samedi de 14h à 17h30 Mme Carnazza - Tél. 04 93 54 22 36 / 06 75 02 53 38 M. Bore Tél. 04 93 71 64 18 M. Falco Tél. 04 93 44 57 03 Mme Carozzi Tél. 06 76 99 37 36	Permanence Présidente déléguée Trésorier Secrétaire Déléguée familiale

Siège Social et Administratif

Directeur Général : M. René ANDRON
Avenue Emmanuel Pontrémoli - NICE LA PLAINE 1
Bât B2 - 06200 Nice
Tél. 04 93 72 76 70 - Fax. 04 93 83 08 96

Territoire Ouest Azur Directeur M. André GAUCHER

Directeur pôle ESAT : M. Damien DELERUE
Directeur Pôle Accueil et Habitat : M. Pierre DE SAINT DENIS

Secteur enfants

IME PIERRE MERLI (rattaché au Territoire en 2015)
Directrice : Mme Edith Entringer
Représentant(e) de l'association : M. Louis Vieilledent
SEES Pierre Merli : 340 avenue Weisweiler - 06600 Antibes - Tél. 04 93 33 55 09 - Fax. 04 92 91 42 85
SIPFP J. Weisweiler : 281 avenue Weisweiler
06600 Antibes - Tél. 04 92 91 42 82 - Fax. 04 92 91 42 87
Internat SEES : 12 bis avenue des Motels - 06600 Antibes - Tél. 04 93 61 83 06
Internat SIPFP : 17 avenue Pierre Curie - 06160 Juan Les Pins - Tél. 04 93 61 14 41
SESSAD : 2791 chemin Saint Bernard - 06220 Vallauris
Tél. 04 93 65 44 12 - Fax. 04 93 65 45 26

Secteur adultes

Représentant(e) de l'association :
M^{me} Madeleine Juaneda
ESATITUDE La Siagne : 290 impasse de l'Ecole Vieille - 06550 La Roquette-sur-Siagne
Tél. 04 92 19 12 12 - Fax. 04 92 19 00 33
Foyer d'hébergement et CAJ La Siagne :
290 impasse de l'Ecole - Vieille 06550
La Roquette-sur-Siagne
Tél. 04 92 19 12 12 - Fax. 04 92 19 00 33
Foyer de Vie et Foyer d'Accueil Médicalisé
« Les Palmiers » : 180, Bd Jacques Monod
06110 - Le Cannet
Tél. 04 93 94 75 10 - Fax. 04 93 45 67 80

Représentant(e) de l'association : M^{me} Eveline Morel
ESATITUDE Cannes : 8 avenue Costebelle - 06400 Cannes
Tél. 04 97 06 37 50 - Fax. 04 93 43 99 60
Foyer d'hébergement Epanouir :
44 avenue du Petit Juas - 06400 Cannes
Tél. 04 92 99 55 99 - Fax. 04 93 68 59 77
Foyer d'hébergement et de vie Michelle Darty :
36 bd Louis Négrin 06150 Cannes-La-Bocca
Tél. 04 92 28 07 97
CAJ L'Escapade : 44 avenue du Petit Juas - 06400 Cannes - Tél. 04 92 99 55 99 - Fax. 04 93 68 59 77
SAVS : 39 bd Carnot - 06400 Cannes - Tél. 04 92 99 14 88

Représentant(e) de l'association : M. Max Dubreuil
ESATITUDE Antibes : 620 rue Henri Laugier 06600 Antibes - Tél. 04 93 73 00 19 - Fax. 04 93 20 89 52
Foyer d'hébergement et de vie et CAJ Le Roc :
656 rue Henri - Laugier 06600 Antibes
Tél. 04 92 91 40 00 - Fax : 04 93 95 90 31
SAVS : 19, avenue Thiers «L'Hippocampe» - 06600 Antibes
Tél. 04 93 61 63 56

Foyer de Malbosc «Laurence Marcaroff»
(rattaché au Territoire en 2015)
Directeur : M. Philippe Fraulich
Représentant(e) de l'association : M. Henri Wendling
Quartier Saint-Jean - 06130 Grasse
Tél. 04 93 09 22 84 - Fax. 04 93 09 72 74

Territoire Riviera Nice Menton
Directeur par interim M. René ANDRON
Directeur pôle ESAT : M. Fabien DUPAS
Directeur Pôle Accueil et Habitat : Mme Anne-Marie MILITANO

Esatitudo Nice

Délégué aux Structures de Travail : M. Jacques Bore
Délégué aux Structures d'Hébergement :
M. Georges Astesano
Ateliers de Alberti : 44/46 avenue Denis Séméria
06300 Nice - Tél. 04 92 00 28 80 - Fax. 04 93 56 76 48
Ateliers Jean Médecin : 65 avenue Henri Matisse 06200 Nice - Tél. 04 92 29 20 00 - Fax. 04 92 29 20 05
Foyer d'hébergement, Foyer de vie
et CAJ La Madeleine : 44 bd de la Madeleine 06000 Nice - Tél. 04 92 15 21 60 - Fax. 04 92 15 21 61
Foyer d'hébergement et Foyer de vie Torrini : 8 rue Torrini
06000 Nice - Tél. 04 93 87 44 40 - Fax. 04 93 87 16 16
CAJ Le Trident : 44/46 avenue Denis Séméria 06300 Nice
Tél. 04 92 00 28 70 - Fax. 04 92 00 28 79
SAVS : Le Palio - 4 Place de la Brigade 06300 Nice
Tél. 04 93 55 66 04

Représentant(e) de l'association : M. Roger Nicolas
ESATITUDE Menton : 95 route de Gorbio - 06500 Menton - Tél. 04 92 10 46 46 - Fax. 04 93 28 46 83
Foyer d'hébergement et de vie et CAJ Les Lucioles :
95 route de Gorbio 06500 Menton
Tél. 04 92 10 46 46 - fax. 04 93 28 46 83
SAVS : 8 rue du Prato - 06500 Menton Tél. 04 93 44 87 58

MAS des Fontaines (rattachée au Territoire en 2015)
Directrice : Mme Annick Ameline
Représentant(e) de l'association : M^{me} Nicole Prissert
158 avenue de Provence - 06430 La Brigue
Tél. 04 93 04 98 00 - Fax. 04 93 04 76 19

MAS de Canta Galet (rattachée au Territoire en 2015)
Directeur : M. Ousseynou Wathe
Représentant(e) de l'association : M. Patrick Marchetti
120 avenue Joseph Durandy - 06200 Nice
Tél. 04 92 15 18 00 - Fax. 04 92 15 18 02



DONS ET LEGS

Notre association agit au quotidien pour que les personnes concernées par le handicap mental et leurs familles puissent mieux vivre avec et parmi les autres.

Peut-être envisagez-vous de soutenir l'action de certains organismes d'aide aux personnes en difficulté **en cette période de fin d'année au cours de laquelle on pense souvent aux autres.**

Parmi les autres, il y a les enfants et adultes handicapés accueillis dans les établissements de votre association.

Car l'ADAPEI-AM, par son objet et son affiliation à l'UNAPEI reconnue **d'utilité publique, jouit de la capacité de recevoir tous les types de libéralités.**

Par libéralités, nous entendons les dons et les legs.

En ce qui concerne les dons :

Les versements effectués au profit d'associations d'intérêt général ou reconnue d'utilité publique ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant, retenus dans la limite unique de 20 % du revenu imposable.

En ce qui concerne les Legs :

Il convient de libeller très précisément tout document sous seing privé ou notarié au bénéfice de **ADAPEI-AM Nice la Plaine 1 Bât B2 Avenue Emmanuel Pontrémoli CS 83218 06204 NICE CEDEX 3**
N'hésitez pas à faire appel à votre notaire ou à nos services qui vous renseigneront.

Ce geste de générosité aidera l'ADAPEI-AM à aller de l'avant tout en vous permettant d'obtenir une réduction d'impôt sur présentation du reçu fiscal que nous ne manquerons pas de vous adresser.



adapei  am

Association Départementale des Parents et Amis de
Personnes Handicapées Mentales des Alpes-Maritimes



Un engagement solidaire pour renforcer le pouvoir d'agir ensemble.

Cette création graphique a été réalisée par Narjisse Jadouani
de l'unité de productions audiovisuelles Catvision - Esatitute Cannes.

PROXIMITÉ (n.f.) : IL Y A TOUJOURS UNE AGENCE CAISSE D'ÉPARGNE PRÈS DE CHEZ VOUS

Agir dans la proximité
Servir avec professionnalisme
Mériter votre confiance

- 148 agences
- 4 centres d'affaires
- 1 e-agence en ligne
- 1 agence patrimoniale à votre service !

Particuliers | Gestion Patrimoniale
Clientèle Professionnelle | Associations
Entreprises | Professionnels de l'Immobilier
Collectivités Locales | Logement Social

Pour connaître l'espace client le plus proche
de chez vous :

N°Vert 0 800 770 390

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



CAISSE D'ÉPARGNE
COTE D'AZUR

LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Côte d'Azur, société anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier – Capital social 395.033.520 euros – 455, promenade des Anglais, 06200 Nice – 384 402 871 RCS NICE – Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 002 199. Titulaire de la carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce, sans perception d'effets ou valeurs, n° 10480 délivrée par la Préfecture des Alpes Maritimes, garantie par la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions, 128 rue de la Boétie 75378 PARIS Cedex 08.